

94/1 30, m

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN LIMOUSIN

Depuis 1789

PAR

PAUL DUCOURTIEUX

Sous-Conservateur au Musée national Adrien Dubouché



LIMOGES

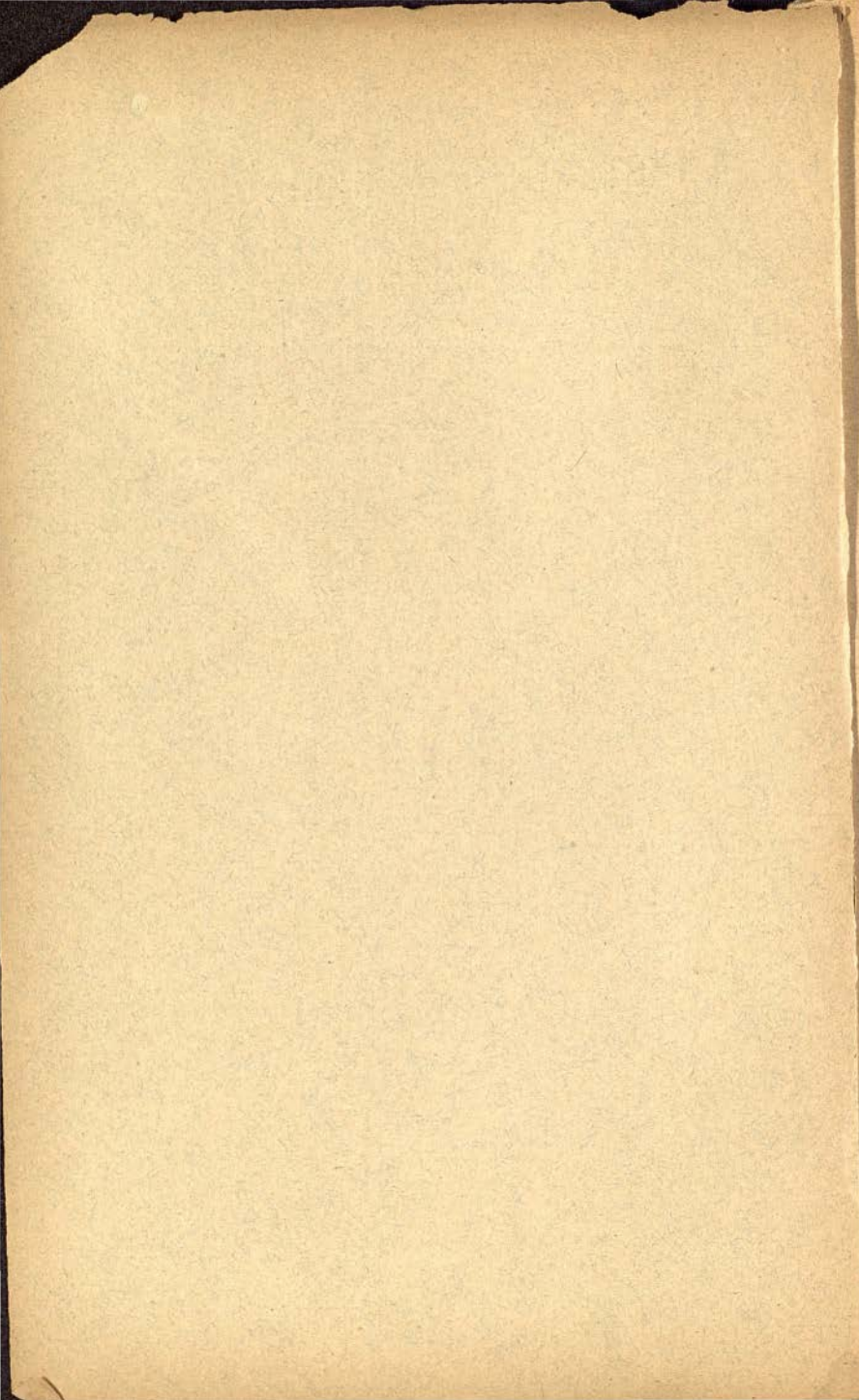
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE LIMOUSINE

V^o H. DUCOURTIEUX

Libraire de la Société archéologique et de la Société Gay-Lussac

7, RUE DES ARÈNES, 7

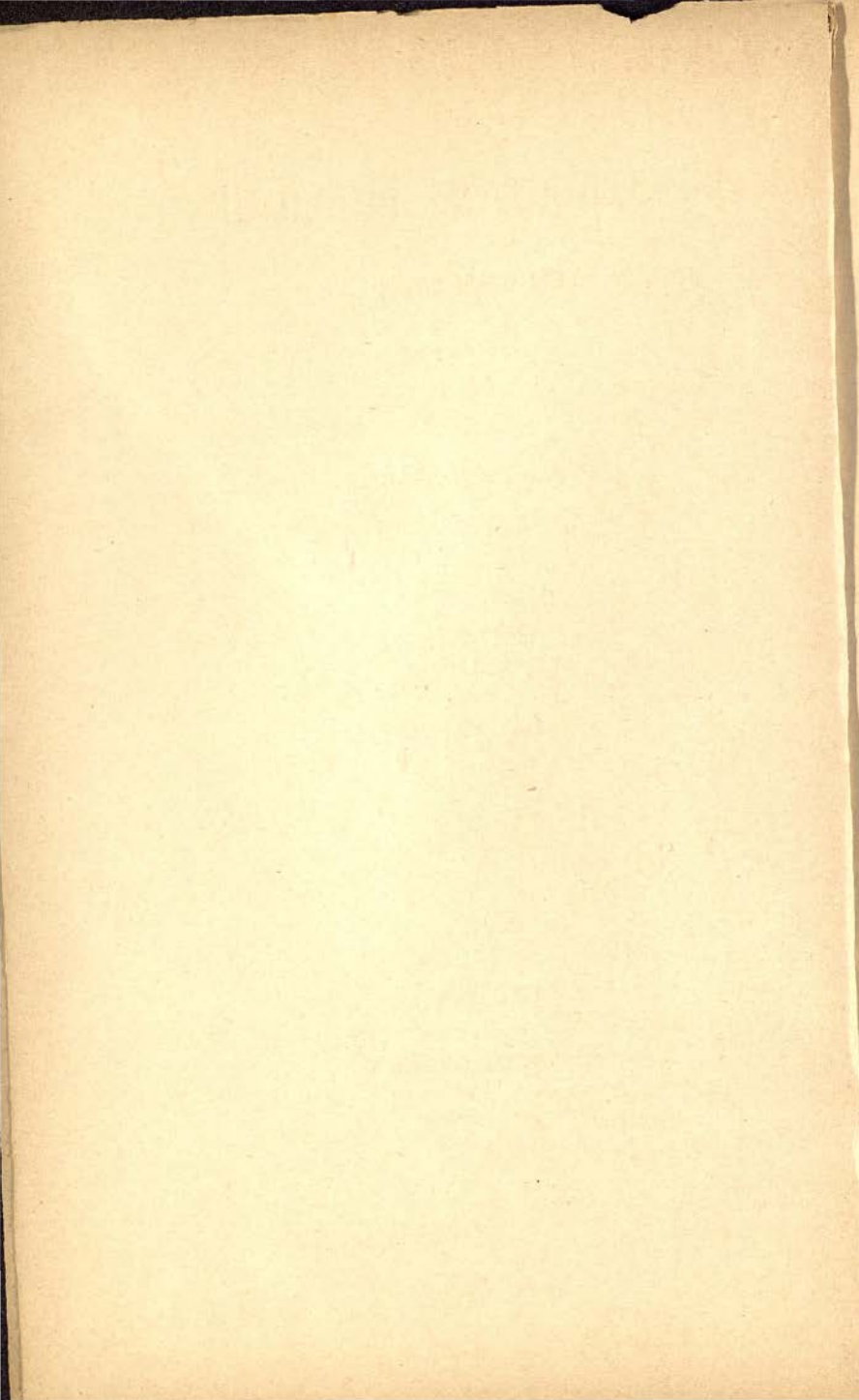
1890



L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN LIMOUSIN

Depuis 1789



un
B1339
ex. 2

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN LIMOUSIN

Depuis 1789

PAR

PAUL DUCOURTIEUX

Sous-Conservateur au Musée national Adrien Dubouché



LIMOGES

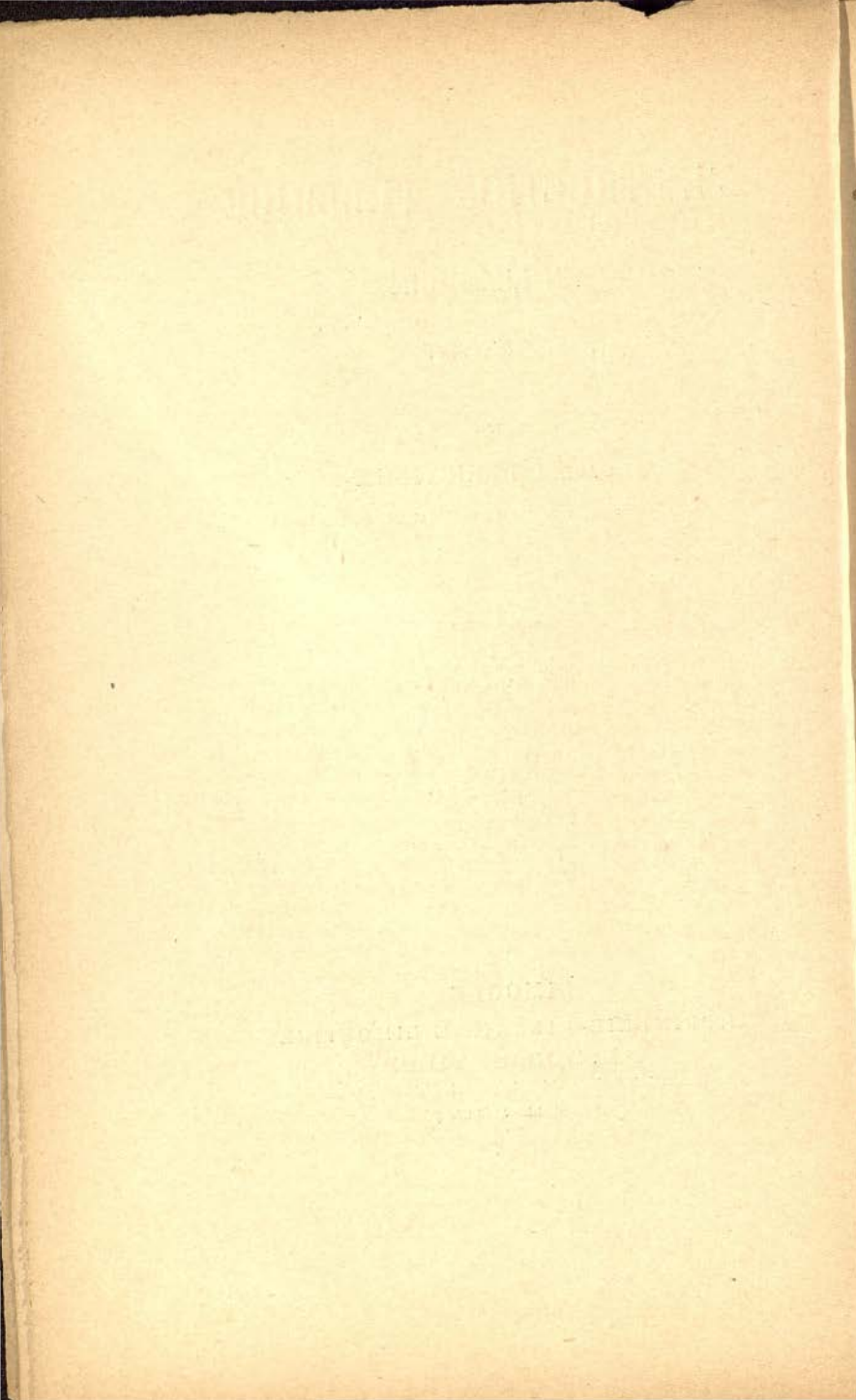
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE LIMOUSINE

V^o H. DUCOURTIEUX

Libraire de la Société archéologique et de la Société Gay-Lussac

7, RUE DES ARÈNES, 7

1890



L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN LIMOUSIN

DEPUIS 1789

Nn n'a pas encore présenté l'ensemble de la situation de l'instruction publique dans nos départements limousins depuis la Révolution. Cette étude fournit cependant une excellente occasion d'examiner les raisons qui retiennent ces départements dans les derniers rangs du classement général. Elle permet aussi de rechercher pourquoi la Creuse, celui des trois qui paraît le plus déshérité de la nature, occupe un rang bien supérieur aux deux autres.

Notre région a formé, de 1808 à 1848, le ressort de l'Académie de Limoges; de 1850 à 1854, chacun des trois départements devint le siège d'une académie; enfin en 1854 celui de la Haute-Vienne fut rattaché à l'Académie de Poitiers; la Corrèze et la Creuse à celle de Clermont.

Suivant l'ordre d'importance de chacune des branches de l'enseignement, nous commencerons par l'enseignement primaire.

Enseignement primaire.

S'il est difficile de se faire une idée exacte de l'enseignement primaire dans le Limousin et la Marche avant 1789, la même diffi-

culté se présente lorsque l'on veut entreprendre cette étude pour le premier tiers de ce siècle.

Quelques ouvrages ont parlé de l'instruction publique dans nos départements limousins, et quelques personnes en ont fait l'objet d'une étude particulière : MM. Rougier-Chatenet, F. Achard, A. Tarrade, L. Guibert, A. Leroux, J.-B. Champeval et P. Ducourtieux ; mais les uns et les autres n'ont envisagé la question que pour une époque déterminée ou pour un seul département.

L'*Annuaire de l'Université de France* et quelques annuaires locaux donnent des renseignements assez vagues sur la période de 1800 à 1830. Il faut arriver au ministère de Montalivet, sous Louis-Philippe, pour trouver la première statistique de l'instruction publique. La loi de 1833 et l'impulsion donnée à l'enseignement primaire sous le ministère Guizot changèrent absolument la face des choses : on peut dire que l'histoire de l'enseignement primaire officiel en France date de cette époque. La République de 1848 continua l'œuvre commencée ; mais la loi Falloux (1850), qui favorisa pourtant l'ouverture des écoles de filles, porta un coup fatal aux écoles normales. Ce n'est que sous le ministère Duruy, en 1863, que les progrès de l'instruction s'accrochèrent pour ne plus s'arrêter.

On doit reconnaître que sous aucun régime l'enseignement primaire n'a été l'objet d'une plus grande sollicitude que sous la troisième République : les maisons d'école ont surgi de toute part, les maîtres, mieux préparés, ont reçu un traitement plus en rapport avec leur situation ; les élèves ont bénéficié de la gratuité, et même, dans les grands centres, ont été gratifiés des fournitures classiques.

Il résulte des travaux de MM. Guibert et Champeval, sur l'instruction dans le Limousin et la Marche avant 1789, que « l'enseignement primaire avait acquis un bien faible développement dans les villes et qu'il semble n'avoir existé que par intermittence dans les campagnes. A Limoges et dans d'autres localités d'une certaine importance, les registres paroissiaux accusent une proportion d'hommes sachant signer inférieure à 33 p. % de la population totale ; hors des villes, cette proportion descend au-dessous de 5 et même de 2. Pour les femmes, naturellement, ces chiffres sont encore plus faibles. »

M. Rougier-Chatenet constate, dans la *Statistique de la Haute-Vienne*, que le nombre des hommes sachant lire et écrire, en 1801, est de 40,230, et que dans plusieurs communes « il est difficile de trouver deux ou trois individus qui sachent lire ».

Les registres de l'ancienne Académie de Limoges, conservés aux

archives de la Haute-Vienne, ne fournissent que le nombre d'instituteurs des trois départements, en 1810 : Haute-Vienne, 62; Corrèze, 39; Creuse, 51; total, 152.

En 1822, *l'Almanach de l'Université de France* donnait les chiffres suivants, mais pour les garçons seulement :

Académie de Limoges (Haute-Vienne, Corrèze et Creuse).

Collège royal de Limoges.....	241	élèves.
Collèges communaux : Magnac-Laval (Hte-Vienne); Tulle, Brive, Ussel, Treignac, Uzerche, Bort (Corrèze); Guéret, Felletin (Creuse).....	1.004	—
Institutions et pensions (Hte-Vienne, 13; Corr., 2; Creuse, 3; total 18).....	413	—
Ecoles primaires (Hte-Vienne, 93; Corrèze, 62; Creuse, 111; total 266).....	7.094	—
TOTAL.....	8.752	élèves.

La population enfantine des trois départements était, à cette époque, de 140,000 environ.

Il faut arriver à 1829 pour avoir une source d'informations sérieuse; celle-ci est fournie par le Ministère de l'instruction publique, qui a fait paraître de 1878 à 1889 quatre volumes de *Statistique de l'enseignement primaire*. Le tome II donne la statistique comparée de 1829 à 1877; les tomes I, III et IV, la statistique des années 1876-77, 1881-82, et 1886-87, correspondant aux recensements de la population.

Nous avons relevé dans ces volumes les chiffres se rapportant aux trois départements limousins.

Pour ne pas fatiguer l'attention, nous n'avons retenu dans cette période de cinquante-huit ans que les chiffres qui se rapportent aux six années 1829, 1837, 1850, 1863, 1877 et 1887 laissant ainsi un intervalle d'une dizaine d'années à peu près entre chaque période. Nous avons suivi les divisions des statistiques officielles, qui sont les suivantes : population enfantine à instruire; — moyens d'instruction; — élèves; — institutions auxiliaires; — statistique financière; — résultats de l'enseignement.

POPULATION ENFANTINE A INSTRUIRE.

La population se répartit d'une façon un peu différente sur le sol de nos départements. La Haute-Vienne présente une plus forte

proportion d'enfants dans la partie urbaine que dans la partie rurale, à cause de la population de Limoges; mais sa densité se rapproche beaucoup de celle de la Corrèze. Dans ces deux départements, certains cantons sont aussi incultes que dans la Creuse, mais il y en a d'autres plus riches, dont la population est plus dense. Dans la Creuse, au contraire, on rencontre moins d'habitations isolées; mais la population agglomérée du chef-lieu de la commune est plus considérable; si les hameaux sont moins nombreux, ils sont plus peuplés.

La statistique de 1877 nous montre que dans la partie rurale, lorsqu'une commune de la Corrèze a en moyenne 878 habitants et 125 enfants, la Creuse 916 habitants et 125 enfants, la Haute-Vienne a 1,109 habitants et 162 enfants. — Dans la partie urbaine, la différence est encore plus sensible: la Corrèze a 3,002 habitants et 381 enfants, la Creuse 2,354 habitants et 331 enfants, lorsque la Haute-Vienne a 5,067 habitants et 641 enfants.

Dans le classement des départements d'après le nombre des enfants en âge scolaire, la Haute-Vienne est le huitième; la Corrèze le vingt-troisième; la Creuse le vingt-cinquième. La Haute-Vienne est donc dans une situation très inférieure aux deux autres sous ce rapport et elle a besoin d'un plus grand nombre d'écoles pour instruire ses enfants. C'est aussi la Haute-Vienne qui a le moins de communes, 203, contre la Corrèze, 287, et la Creuse, 266, et par conséquent moins de centres dans lesquels l'enfant trouve les éléments d'instruction et d'éducation qui lui font défaut dans son village. Nous reviendrons sur ce point au sujet des écoles de hameau.

MOYENS D'INSTRUCTION.

§ 1^{er}. *Ecoles.* — Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau général ci-après pour se rendre compte du progrès énorme accompli dans le nombre des écoles. De 1829 à 1887, leur nombre s'est élevé de 62 écoles à 740 dans la Corrèze; de 114 à 588 dans la Creuse; de 93 à 623 dans la Haute-Vienne. — De 1837 à 1887, le nombre des écoles de filles s'est élevé de 47 à 301 dans la Corrèze; de 84 à 272 dans la Creuse; de 57 à 284 dans la Haute-Vienne.

De nos trois départements, c'est la Corrèze qui a le plus grand nombre d'écoles de toute nature, et cela depuis 1863. C'est aussi la Corrèze qui a le mieux profité de la loi de 1850 sur la création des écoles de filles.

Du tableau des départements, classés d'après le nombre d'écoles

et de classes de toute nature par 10,000 habitants en 1877, voici ce qui s'applique à nos départements :

DÉPARTEMENTS	Rang du département d'après le nombre		Proportion pour 10,000 habitants	
	De classes de toute nature par 10,000 habitants	D'écoles de toute nature par 10,000 habitants	de classes de toute nature	d'écoles de toute nature
Corrèze.....	67	55	25,74	18,85
Creuse.....	74	59	24,28	18,20
Haute-Vienne..	80	78	21,79	14,44

La Creuse figure parmi les départements où il y a le moins d'écoles congréganistes et d'écoles mixtes.

Il pourra paraître intéressant de connaître la situation matérielle des communes au point de vue des écoles à trois époques différentes.

SITUATION des COMMUNES	1837			1877			1887		
	Corrèze	Creuse	H ^{te} -Vie	Corrèze	Creuse	H ^{te} -Vie	Corrèze	Creuse	H ^{te} -Vie
Nombre total de communes,....	291	276	198	287	263	203	287	266	203
Nombre de communes n'ayant aucune école.....	172	63	85	»	3	»	»	»	»
Nombre de communes n'ayant pas d'école de filles.....	245	186	139	68	110	55	52	50	19
Nombre de communes de 500 âmes et plus pourvues au moins d'une école de filles.....	»	»	»	220	164	160	228	208	186
Nombre d'écoles de hameau.....	»	»	»	104	37	79	122	39	95

Au sujet des écoles de hameau, M. Achard faisait remarquer, en 1869, que dans un département où la population est aussi disséminée que la Haute-Vienne, il faudrait 535 centres d'instruction pour se trouver dans les mêmes conditions que l'un des départements où l'instruction est répandue, le Doubs, par exemple, où la moyenne des illettrés est de 2,45 pour % et qui a un centre d'instruction pour 980 hectares environ. Or, en 1869, la Haute-Vienne n'avait que 204 centres d'instruction, soit un pour 2,716 hectares. Actuellement, elle en a 304; soit un centre pour 1,856 hectares. Il lui en manque toujours 231 et elle se trouve dans une situation inférieure à la Corrèze (409 centres d'instruction, soit un pour 1,434 hectares) et à la Creuse (302 centres d'instruction, soit un pour 1,844 hectares).

Il convient de dire un mot des écoles primaires supérieures, qui ont pris un très grand développement. Dans ces derniers temps, on a mieux compris les services que ces écoles sont appelées à rendre, surtout si l'on y introduit l'enseignement pratique et

professionnel. Elles ne pouvaient manquer de réussir dans des départements industriels et agricoles comme les nôtres.

Réglementées d'abord par la loi de 1833, ces écoles prospérèrent jusqu'à la promulgation de la loi du 15 mars 1850. Celle-ci n'ayant pas distingué de degrés dans l'enseignement primaire, leur nombre diminua. C'est seulement en 1878 que les lois de finance favorisèrent le développement de ces écoles, qui furent consacrées par la loi du 30 octobre 1886. Depuis cette époque, il n'existe plus d'écoles primaires supérieures libres dans nos départements.

Ecoles primaires supérieures	1833			1837			1850			1887		
	Corr.	Creus	H ^{le} -V.	Corr.	Creus	H ^{le} -V.	Corr.	Creus	H ^{le} -V.	Corr.	Creus	H ^{le} -V.
Ecoles publiques.....	»	2	1	2	4	5	3	2	2	4	2	4
Nombre d'élèves.....	»	»	»	»	»	»	146	114	53	36	85	350
Ecoles libres.....	»	»	»	»	»	»	2	1	4	3		
Nombre d'élèves.....	»	»	»	»	»	»	46	30	187			

La Haute-Vienne possède quatre de ces écoles : celle de Limoges, ouverte en 1879, comprend quatre années ;

Celle de Saint-Junien, créée en 1884, trois années.

Celle de Bellac, créée à la fin de 1884, trois années.

Celle de Saint-Léonard, créée en 1887, trois années.

Depuis 1842, la Corrèze avait deux écoles annexées aux collèges de Tulle et de Brive ; elle ne possède aujourd'hui que celle annexée au collège de Brive (deux années).

La Creuse en possède deux, l'une à La Souterraine, ouverte en novembre 1882 (trois années) ; l'autre à Bourgneuf, ouverte en octobre 1882 (deux années).

La Corrèze possède quatre cours complémentaires, (110 élèves) et la Creuse un, établi à Boussac en octobre 1882 (29 élèves).

Voici la situation des écoles maternelles des trois départements :

ÉCOLES MATERNELLES	1877			1882			1887		
	Corrèze	Creuse	H ^{le} -Vne	Corrèze	Creuse	H ^{le} -Vne	Corrèze	Creuse	H ^{le} -Vne
Nombre d'écoles.....	11	8	17	10	8	17	12	12	21
Nombre d'élèves.....	1383	1341	2539	1406	1128	3031	1826	1339	4345
Combien d'écoles par 100 enfants recensés de 4 à 6 ans.....	0.8	0.7	0.9	0.7	0.7	1.0	0.4	0.5	0.7

On pourra s'étonner du petit nombre d'écoles maternelles : c'est que nos départements ont de faibles ressources et les écoles ma-

ternelles, avec une population aussi disséminée, auraient trop peu d'élèves. C'est surtout dans les villes que ces écoles ont leur raison d'être.

§ 2. *Maitres*. — Nous ne parlerons pas ici des classes, leur nombre correspondant à peu de chose près à celui des maitres.

On a pu suivre, dans le tableau général, la progression du nombre des maitres. De 1837 à 1887, leur nombre s'est élevé de 222 à 1,180 dans la Corrèze, de 380 à 965 dans la Creuse, et de 240 à 1,150 dans la Haute-Vienne.

« Dans les pays accidentés où la population est clairsemée, il faut beaucoup de maitres et beaucoup d'écoles pour que les enfants ne soient pas privés d'instruction. Il en faut moins dans les régions où la population se presse sur le sol, comme dans le département industriel de la Seine ou dans les départements agricoles de la Bretagne. On n'en trouve pas assez dans nos départements limousins, où les moyens d'instruction, comme les résultats, sont encore insuffisants. »

Le tableau ci-après indique la proportion des maitres laïques et congréganistes et leurs titres de capacité :

MAITRES LAIQUES ET CONGRÉGANISTES LEURS TITRES DE CAPACITÉ	1877			1887		
	Corrèz.	Creuse	H ^e .-V.	Corrèz.	Creuse	H ^e .-V.
Instituteurs laïques avec brevet..	310	320	328	469	434	493
— — sans brevet..	4	6	10	»	»	»
TOTAL.....	314	326	338	469	434	493
Instituteurs congrég. avec brevet	30	10	19	49	23	50
— — sans brevet	45	25	29	4	3	6
TOTAL.....	75	35	48	53	26	56
Institutrices laïques avec brevet..	173	201	159	379	375	364
— — sans brevet.	3	2	11	1	»	»
TOTAL.....	176	203	170	380	375	364
Institutrices congrég. avec brevet	26	16	19	180	82	173
— avec lettre d'obédience	99	44	69	»	»	»
— congrégan. sans brevet	144	72	111	98	48	64
TOTAL.....	269	132	199	278	130	237
TOTAL général.....	834	696	755	1.180	965	1.150

La lettre d'obédience qui suppléait au titre de capacité, de 1808 à 1833 et de 1850 à 1881, ne constitue plus un titre depuis 1882. On a vu par le tableau ci-dessus qu'il n'y a plus d'instituteurs laïques sans brevet en 1887. Quant aux instituteurs congréganistes sans brevet, leur nombre a diminué très sensiblement. Cette diminution est la conséquence de la loi du 16 juin 1881 qui, en établis-

sant l'obligation du brevet pour tous les instituteurs, a eu pour objet d'assurer à l'enseignement des maîtres ayant justifié de leur capacité.

MOUVEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT	1837			1877			1887		
	Corr.	Creu.	H ^o -V.	Corr.	Creu.	H ^o -V.	Corr.	Creu.	H ^o -V.
ÉCOLES PUBLIQUES									
Instituteurs laïques.....	121	157	113	314	326	338	466	433	488
Institutrices —	4	1	1	176	203	170	375	354	307
TOTAL.....	125	158	114	490	529	508	841	787	795
Instituteurs congréganist.	8	1	9	75	35	48	11	6	5
Institutrices —	17	»	»	269	132	199	70	8	58
TOTAL.....	25	1	9	344	167	247	81	14	63
ÉCOLES LIBRES									
Instituteurs laïques.....	20	137	45	1	20	11	3	1	5
Institutrices —	40	74	72	16	45	61	5	21	57
TOTAL.....	60	211	117	17	65	72	8	22	62
Instituteurs congréganist.	»	1	»	9	7	19	42	20	51
Institutrices —	12	9	»	154	103	91	208	122	179
TOTAL.....	12	10	»	163	110	110	250	142	230

La diminution des maîtres des écoles congréganistes publiques depuis 1877 s'explique par les votes des conseils municipaux en faveur de la laïcité et par la loi du 30 octobre 1886 sur la laïcisation du personnel. Mais, par contre, le nombre des maîtres des écoles congréganistes privées a augmenté.

Il ressort du tableau des départements classés d'après le nombre de maîtres et de classes de toute nature par 1,000 enfants de six à treize ans, en 1877, les chiffres suivants :

DÉPARTEMENTS	Rang du département d'après le nombre		Par 1,000 enfants nombre moyen	
	De maîtres par 1,000 enfants de 6 à 13 ans	De classes par 1,000 enfants de 6 à 13 ans	Maîtres	Classes
Corrèze.....	75	73	19.9	19.12
Creuse.....	78	78	18	17.67
Haute-Vienne..	84	82	16.3	15.81

Nous ne terminerons pas avec les maîtres sans dire un mot de leur préparation. A la suite de la loi du 28 juin 1833, les trois départements limousins furent dotés d'une école normale d'instituteurs, et ces écoles permirent de recruter de bons maîtres. La loi du 15 mars 1850, en laissant aux conseils généraux la facilité de supprimer ces écoles, entraîna la disparition de beaucoup d'entre elles. Parmi les départements, qui, par mesure d'économie, supprimèrent leur école normale, se trouvait la Haute-Vienne; mais la Corrèze et la Creuse conservèrent la leur.

De 1851 à 1875, le département de la Haute-Vienne chargea quelques instituteurs de la préparation des élèves-maitres boursiers et leur alloua pour cela une indemnité. Parmi ces instituteurs, M. l'abbé Rousseau, curé de Chaptelat, qui dirigeait un pensionnat fréquemment par de nombreux aspirants au brevet, recevait huit à neuf boursiers.

Le nombre des élèves-maitres ainsi préparés était insuffisant. Aussi, dès 1869, M. l'inspecteur d'Académie exprimait-il le regret d'être obligé de prendre des maitres en dehors du département. L'école de Limoges fut réorganisée en 1875, et, depuis cette date, sa prospérité n'a fait que s'accroître. Voici, du reste, quelques chiffres qui permettront de se rendre compte de la situation des écoles normales d'instituteurs de nos trois départements :

Ecoles normales d'Instituteurs	1837			1877			1887		
	Corr.	Creu.	H ^{te} -V.	Corr.	Creu.	H ^{te} -V.	Corr.	Creu.	H ^{te} -V.
Nombre de professeurs . . .	8	9	7	11	9	9	12	12	12
Nombre d'élèves inscrits . .	38	28	28	36	31	28	36	40	55
— — sortis . . .	11	5	6	12	11	8	12	10	17
Sur ce nombre combien avec									
Brevet élémentaire . . .	»	»	»	»	»	»	4	3	6
Brevet supérieur . . .	»	»	»	»	»	»	8	7	11

Sous le rapport des écoles normales d'institutrices, nos départements étaient moins bien partagés.

La Corrèze, qui, de 1843 à 1850, avait confié son cours normal à une institutrice de Tulle, l'annexa, à partir de 1873, à celui de Clermont-Ferrand (sept élèves en 1877).

La Creuse avait, depuis 1844, un cours normal à Guéret, dirigé par une institutrice (40 élèves en 1877).

La Haute-Vienne, depuis 1875, avait un cours normal à Châlus, dirigé par les sœurs du Sauveur (13 élèves en 1877). Ce cours fut confié à une institutrice de Limoges de 1880 à 1883.

Les cours normaux ne donnaient pas tous les résultats que l'on était en droit d'attendre. Aujourd'hui, chacun de nos départements est pourvu d'une école normale d'institutrices : la Haute-Vienne depuis 1883, la Corrèze depuis 1884, la Creuse depuis 1888.

Voici la situation des écoles normales d'institutrices en 1887 :

ECOLES NORMALES D'INSTITUTRICES	Corrèze	Creuse	Hte-V.
Nombre de professeurs	9	»	10
— d'élèves inscrites	36	»	46
— — sorties	7	»	14
Sur ce nombre combien avec le brevet élémentaire	4	»	4
— — — supérieur	6	»	13

ÉLÈVES.

L'une des causes qui empêchaient le développement de l'instruction primaire en France, mais plus particulièrement dans nos départements limousins — très pauvres comme on le sait — était le maintien de la rétribution scolaire. Cette rétribution, calculée par élève payant, était, en 1876, de 11 fr. 96 dans la Corrèze; de 13 fr. 09 dans la Creuse, et de 14 fr. 16 dans la Haute-Vienne.

La loi du 16 juin 1881 sur la gratuité a donc été un véritable bienfait pour le Limousin. La comparaison entre le chiffre de 1877 et celui de 1882 permettra d'apprécier le nombre d'élèves que la gratuité absolue a attiré dans nos écoles.

ÉLÈVES	1877			1882		
	Corrèze	Creuse	H ^{te} -V.	Corrèze	Creuse	H ^{te} -V.
Nombre d'enfants de 6 à 13 ans recensés	42.048	38.168	46.279	42.781	37.102	50.091
Nombre des élèves inscrits de toutes les écoles.....	36.768	37.142	33.383	41.470	36.894	44.388
Nombre d'élèves gratuits.....	16.027	13.120	24.025	»	»	»
Rapport pour ‰ de la population scolaire à la population totale.....	11,8	13,3	10,8	13,50	13,31	14,34
Combien d'inscrits sur 100 recensés.	87,4	97,43	78,6	96,7	99,7	88,6

Il résulte de ces chiffres que la Corrèze et la Haute-Vienne ont bénéficié de la gratuité dans une plus large mesure que la Creuse, parce que ce dernier département envoyait depuis longtemps plus d'enfants à l'école que les deux premiers.

A la suite de la loi sur la gratuité, rien ne pouvait empêcher les pères de familles de faire instruire leurs enfants. Aussi, sans attendre la loi sur l'obligation (20 mars 1883), on constate dès 1882 que tous les enfants recensés de nos départements sont inscrits dans les écoles.

Les écoles publiques laïques ont gagné un grand nombre d'inscriptions, et les écoles publiques congréganistes en ont perdu quelques-unes, mais comme les écoles privées laïques comptent moins d'élèves, et que les écoles privées congréganistes en comptent davantage, il en résulte que les effets de la concurrence de ces divers établissements a été d'élever le chiffre total de la fréquentation.

Voici le nombre des élèves présents dans les écoles publiques et privées les 11 décembre 1886 et 11 juin 1887 :

Élèves présents :	le 11 décembre 1886		le 11 juin 1887	
	Ecoles publiques	Ecoles libres	Ecoles publiques	Ecoles libres
Corrèze.....	35.431	6.147	30.824	6.355
Creuse.....	34.552	3.993	29.796	3.790
Haute-Vienne...	38.142	8.369	32.538	8.088

On remarquera que la différence des présences dans les écoles publiques, entre décembre et juin, est d'un septième. Les enfants de la campagne sont retenus pendant l'été par leurs parents pour aider aux travaux des champs. Ce fait ne se produit pas pour les élèves des écoles libres, qui appartiennent à des familles plus aisées.

Sur 100 enfants recensés de six à treize ans, voici le nombre des inscrits dans une école primaire publique ou libre pendant les années 1877, 1882, 1887 :

ÉLÈVES INSCRITS dans une école prim. publique ou libre sur 100 enfants recensés (6 à 13 ans)	1877			1882			1887		
	Corr.	Creu.	II ^e -Y.	Corr.	Creu.	II ^e -Y.	Corr.	Creu.	II ^e -Y.
Ecoles publiques.....	55	63	50	87	90,6	86,7	86,4	90,9	84
Ecoles libres.....	44	13	10	13	9,4	13,3	13,6	9,1	16
Non inscrits dans aucune école.....	34	24	40	»	»	»	»	»	»

Dans les tableaux qui présentent la situation des écoles de toute nature, on pourra être surpris de constater que le total des élèves inscrits est supérieur à celui des enfants recensés. Voici l'explication de cette anomalie. Le recensement de la population en âge scolaire comprend seulement les enfants de six à treize ans; or il y a dans les écoles un certain nombre d'enfants de plus de treize ans.

MOYENS AUXILIAIRES D'INSTRUCTION.

§ 1^{er}. *Cours d'adultes.* — Les cours d'adultes et les classes d'apprentis n'ont commencé à être organisés qu'à partir de l'année 1863, pour les hommes, et 1869, pour les femmes, et ils ont été presque tous dirigés par les instituteurs et les institutrices publics. Le tableau ci-dessous indique le développement qu'ils ont pris chez nous :

COURS D'ADULTES	1863			1877			1887		
	Corr.	Creu.	II ^e -Y.	Corr.	Creu.	II ^e -Y.	Corr.	Creu.	II ^e -Y.
Hommes. Nombre de cours	57	4	25	233	92	94	»	1	6
— — d'élèves	641	5	451	5473	1314	1699	»	23	110
Femmes. Nombre de cours	1	»	»	116	42	6	»	»	»
— — d'élèves	10	»	»	1782	569	111	»	»	»

On s'étonnera moins de la diminution des cours d'adultes en pensant que les progrès de l'instruction les ont rendus moins nécessaires, et surtout que ces cours ayant été mis en partie à la charge des communes par le décret du 22 juillet 1884, celles-ci n'avaient point de ressources suffisantes pour en faire les frais.

§ 2. *Bibliothèques scolaires.* — Voici la situation pour les années 1863, 1877 et 1887 :

BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES	1863			1877			1887		
	Corr.	Creus.	H ^{te} -V.	Corr.	Creus.	H ^{te} -V.	Corr.	Creus.	H ^{te} -V.
Nombre de bibliothèques.	2	29	26	135	113	85	219	261	174
— de livres à prêter	305	708	2,478	10,425	7,721	9,068	21,739	19,304	18,841
— de prêts annuels.	»	»	»	4,964	2,513	2,779	17,952	28,711	23,320

§ 3. *Bibliothèques pédagogiques.* — Ces bibliothèques ont été créées depuis 1879. Voici leur situation pour l'année 1887 : bibliothèques : Corrèze, 24 ; Creuse, 47 ; Haute-Vienne, 27 ; — volumes : Corrèze, 4,704 ; Creuse, 11,031 ; Haute-Vienne, 8,299.

§ 4. *Caisse d'épargne scolaires.* — La Corrèze et la Creuse ont établi des caisses d'épargne scolaires en 1875, la Haute-Vienne en 1876. Voici la situation de ces caisses en 1879 et en 1887 :

CAISSES D'ÉPARGNE SCOLAIRES	1879			1887		
	Corrèze	Creuse	Hte-Vien.	Corrèze	Creuse	Hte-Vien.
Nombre d'écoles ayant des caisses d'épargne scolaires.	30	129	2	108	80	119
Nombre d'élèves ayant le livret de la grande caisse.....	439	1,689	78	1,166	1,228	1,865
Sommes inscrites à ces livrets.	3,829 fr.	13,889 fr.	3,052 fr.	20,574 fr.	21,755 fr.	44,386 fr.

STATISTIQUE FINANCIÈRE.

Les ressources et des dépenses de l'instruction primaire, ont suivi une progression constante depuis le commencement du siècle. En 1837, les dépenses pour les trois départements s'élevaient à 125,677 fr. ; en 1887, elles atteignent 3,199,762 fr.

Voici le total des dépenses ordinaires et extraordinaires des écoles primaires publiques de 1837 à 1887 :

Départements	1837		1855		1865		1875		1887	
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
Corrèze.....	45,079	05	238,228	38	279,342	38	596,915	22	966,217	69
Creuse.....	45,262	32	198,751	23	290,185	32	523,460	04	1,307,244	20
Haute-Vienne.....	35,335	80	168,040	99	224,310	60	548,644	67	926,300	11
TOTAUX.....	125,677	17	605,020	60	793,838	30	1,669,020	93	3,199,762	»

Nous donnons ci-dessous la quotité des dépenses ordinaires par élève inscrit dans les écoles publiques en 1863 et en 1876.

Départements	Combien coûte un élève en 1863 et en 1876 :											
	1 ^o à la famille, 2 ^o à la commune, 3 ^o au département, 4 ^o à l'état											
	1 ^o Rétribution scolaire				2 ^o Dépenses communales		3 ^o Dépenses départem.		4 ^o Dépenses de l'état		5 ^o Dépenses totales par tête d'élève	
	calculée par élève payant		calculée par tête d'élève (payants et gratuits réu.)		en	en	en	en	en	en		
	1863	1876	1863	1876	1863	1876	1863	1876	1863	1876	1863	1876
Corrèze.....	9 80	11 96	5 59	4 38	2 67	1 59	» 24	» 63	5 63	10 82	14 14	17 41
Creuse.....	9 48	13 09	7 55	7 40	2 24	2 43	» 30	» 89	1 94	5 25	12 03	15 97
Haute-Vienne...	10 68	11 16	6 48	4 35	3 86	5 10	2 05	1 29	1 20	6 19	13 58	16 95

Voici le total des dépenses des écoles normales des trois départements :

DÉPARTEMENTS	DÉPENSE TOTALE						
	ÉCOLES NORMALES D'INSTITUTEURS						Institutrices 1886
	1837	1850	1863	1877	1886		
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
Corrèze.....	18,220 »	23,672 »	28,004 10	36,540 00	39,435 »	36,668 35	
Creuse.....	15,550 »	25,340 »	22,408 »	4,036 »	45,909 43	»	
Haute-Vienne.....	12,700 »	17,514 15	»	31,064 66	51,109 95	42,197 05	
TOTAUX.....	46,470 »	66,526 15	50,412 10	71,641 26	136,454 38	78,865 40	

CONSTRUCTION DES ÉCOLES PRIMAIRES (1).

La Haute-Vienne n'attendit pas la loi de 1878 pour commencer ses constructions scolaires. En 1876, sous l'impulsion du préfet, M. Le Myre de Villers, en un seul jour on adjugea à Limoges pour un million de travaux d'écoles rurales. Mais ce fut sous l'empire de la loi de 1878 que la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne élèvent de nombreuses maisons d'école. Les tableaux ci-dessous résumant par nature d'écoles (mixtes, garçons, filles, maternelles, primaires supérieures), le nombre des maisons construites ou simplement réparées, et l'argent dépensé de 1878 à 1885 dans les trois départements formés de l'ancien Limousin :

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

DÉSIGNATION	Ecoles mixtes	Ecoles de garç.	Ecoles de filles	Ecoles matern.	Ecoles primaires supér ^{tes}		Groupes scolaires comprenant des écoles		Totaux
					Garç.	Filles	de garçons ou filles	de garçons filles et maternelles	
Construites (ou acquises et appropriées).....	23	20	7	»	»	»	89	1	140
Réparées, aménagées et agrandies	8	13	3	»	»	»	7	»	31
TOTAUX.....	31	33	10	»	»	»	96	1	171

Total de la dépense faite de 1878 à 1885 pour constructions 4.171.954 »
 Soit en moyenne par place d'élève..... 256 »
 Total de la dépense pour réparations et aménagements 455.562 39
 Total de la dépense pour le département..... 4.627.516 39
 Soit en moyenne par tête d'habitant..... 14 59

(1) Nous empruntons à l'article sur les Travaux publics, publié par M. Geay, dans le *Limousin*, les renseignements qui suivent sur la construction des écoles primaires.

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉSIGNATION	Ecoles mixtes	Ecoles de garç.	Ecoles de filles	Ecoles matern.	Ecoles primaires supér ^{es}		Groupes scolaires comprenant des écoles		Totaux
					Garc.	Filles	de garçons ou filles	de garçons filles et maternelles	
Construites (ou acquises et appropriées),.....	17	10	5	1	2	»	84	5	124 16,856 pl. d'élèves
Réparées, aménagées et agrandies	11	10	5	»	»	»	22	3	51
TOTAUX.....	28	20	10	1	2	»	106	8	175

Total de la dépense faite de 1878 à 1885 pour constructions..... 4.536.630 »
 Soit en moyenne par place d'élève..... 269 »
 Total de la dépense pour réparations et aménagements 287.139 54
 Total de la dépense pour le département 4.823.769 54
 Soit en moyenne par tête d'habitant..... 16 92

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

DÉSIGNATION	Ecoles mixtes	Ecoles de garç.	Ecoles de filles	Ecoles matern.	Ecoles primaires supér ^{es}		Groupes scolaires comprenant des écoles		Totaux
					Garc.	Filles	de garçons ou filles	de garçons, filles et maternelles	
Conduites (ou acquises et appropriées),.....	15	23	17	»	2	»	28	5	90 14,907 pl. d'élèves
Réparées, aménagées et agrandies	5	25	8	»	»	»	11	»	50 4,284 plac. d'élèves
TOTAL.....	20	48	25	»	2	»	39	5	140

Total de la dépense faite de 1878 à 1885 pour constructions..... 3.893.947 09
 Soit en moyenne par place d'élève..... 269 97
 Total de la dépense pour réparations et aménagements..... 281.143 94
 Soit en moyenne par place d'élève..... 62 05
 Total de la dépense pour le département..... 4.175.091 03
 Soit en moyenne par tête d'habitant..... 17 35

Le cadre de cette notice ne nous permet pas de nous étendre sur les sacrifices faits par la ville de Limoges en faveur de l'enseignement de ses enfants. Bien peu de villes en France, pourraient montrer la situation suivante : 9 écoles maternelles, 24 écoles communales (11 de garçons, 13 de filles), 1 école primaire supérieure de garçons

1 cours secondaire de jeunes filles, 1 école de sourds-muets, 1 école d'aveugles, au total 37 établissements. Ces diverses écoles comptent plus de 150 maîtres ou maîtresses et le nombre des élèves atteint le chiffre de 8,000. La dépense totale de la ville pour ses écoles publiques est, en chiffres ronds, de 330,000 fr. par an (1).

RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT.

Dans le tableau général de la page 21, on trouvera le classement de nos départements d'après le degré d'instruction des conscrits et des conjoints, de 1820 à 1887. Le certificat d'études fournit un autre moyen de constater l'instruction des enfants. L'établissement du certificat d'études créé par la loi du 25 avril 1834 n'a fonctionné qu'en 1867 dans la Corrèze, en 1873 dans la Creuse et en 1875 dans la Haute-Vienne.

Le certificat d'études est un titre constatant que les élèves qui l'obtiennent ont fait des études primaires régulières et complètes. Il excite à la fois l'émulation des maîtres et celle des élèves. Il fournit, en outre, à ces derniers, l'avantage d'être dispensés de l'obligation scolaire. Voici le tableau des résultats :

CERTIFICATS D'ÉTUDES	1877			1882			1887		
	Corrèz.	Creuse	Hte-V.	Corrèz.	Creuse	Hte-V.	Corrèz.	Creuse	Hte-V.
Candidats garç. .	»	341	402	591	651	832	638	979	1.297
— filles. .	»	67	45	307	256	445	418	543	696
TOTAL ...	»	408	447	898	907	1.277	1.056	1.522	1.993
Reçus garçons .	10	205	125	375	377	458	420	442	787
— filles....	3	30	15	227	164	250	260	319	479
TOTAL....	13	235	140	602	541	708	680	761	1.266

Nous donnons dans la planche ci-jointe les départements divisés par cantons avec leur classement d'après les certificats délivrés.

Dans le chiffre des certificats de la Haute-Vienne, la plus grande part revient aux écoles de Limoges : en 1887, ce nombre était de 400.

La loi du 28 décembre 1882, en créant le certificat d'études primaires supérieur, a fourni aussi une consécration des résultats de ces écoles. Mais cette institution est encore trop nouvelle pour que l'on puisse en apprécier les résultats.

En ce qui concerne les brevets de capacité élémentaires et supérieurs, nous constatons déjà, en 1885, leur augmentation sensible. Dès cette époque, en présence du nombre considérable des candi-

(1) Voir notre brochure sur l'Instruction publique dans la Haute-Vienne (1869-1885). — Limoges, V^e H. Ducourtieux, 1886, in-8 de 36 p. avec une carte statistique de l'Instruction.

dates, l'inspection académique prévenait le public que les écoles normales pourvoiraient désormais aux besoins du personnel enseignant et cette note contrastait très heureusement avec celle de 1869, dans laquelle M. l'Inspecteur d'Académie exprimait le regret d'être obligé de recruter les maîtres dans les départements voisins. En 1887, comme on le voit dans le tableau ci-dessous, le nombre des brevets délivrés s'est encore accru, le brevet supérieur surtout. On remarque aussi que les jeunes filles aspirantes et reçues l'emportent de beaucoup sur les garçons.

BREVETS DE CAPACITÉ	1877								1887							
	Garçons				Filles				Garçons				Filles			
	élém.		supér.		élém.		supér.		élém.		supér.		élém.		supér.	
	Asp.	Rec.	Asp.	Rec.	Asp.	Rec.	Asp.	Rec.	Asp.	Rec.	Asp.	Rec.	Asp.	Rec.	Asp.	Rec.
Corrèze.....	49	24	16	3	103	72	14	2	74	14	24	14	150	50	59	16
Creuse.....	49	30	17	2	63	32	15	2	87	20	22	12	109	31	25	7
Haute-Vienne.....	41	25	18	2	63	38	10	2	100	41	38	24	204	123	74	35
TOTAUX.....	139	79	51	7	229	142	39	4	261	75	84	50	463	204	158	58

Le tableau suivant fait ressortir le rang occupé par chacun de nos départements, de 1820 à 1887, pour l'instruction des conscrits et pour l'instruction des conjoints.

DÉPARTEMENTS	INSTRUCTION DES CONSCRITS								INSTRUCTION DES CONJOINTS					
	Rang occupé par les départements pour la période								Rang occupé par les départements pour la période					
	1827 à 1829	1836 à 1840	1846 à 1850	1856 à 1860	1866 à 1868	1876 à 1877	1886 à 1887	1816 à 1820	1854 à 1855	1856 à 1860	1866 à 1870	1876 à 1877	1884	
Corrèze.....	86	81	84	87	86	85	85	69	82	83	87	84	72	
Creuse.....	74	76	64	64	68	59	45	65	71	69	71	65	62	
Haute-Vienne.....	85	84	85	88	89	86	86	78	84	86	88	85	83	

Si l'on veut comparer les chiffres du XIX^e siècle avec ceux des XVII^e et XVIII^e, voici un extrait du tableau de la diffusion de l'instruction primaire en France, par le nombre des conjoints qui ont signé l'acte de leur mariage, et le rang occupé par nos départements.

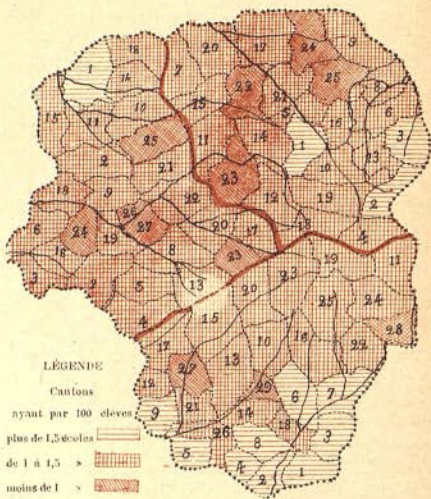
Départements	Nombre de mariages		Nombre de conjoints ayant signé leur acte de mariage				Nombre de conjoints sur 100 ayant signé leur acte de mariage				N ^{os} d'ordre des départements			
	1686 à 1690	1786 à 1790	1686 à 1690		1786 à 1790		1686 à 1690		1786 à 1790		1686 à 1690	1786 à 1790		
	Eponx	Eponx	Eponx	Eponx	Eponx	Eponx	Eponx	Eponx	Eponx	Eponx	Eponx	Eponx		
Corrèze....	1,458	1,326	180	95	371	184	12,35	6,52	27,98	13,88	9,44	20,93	61	52
Creuse....	1,610	2,927	197	98	423	232	12,24	6,09	14,45	7,93	9,10	11,19	63	74
Hte-Vienne.]	3,371	7,149	280	156	759	430	8,31	4,63	10,63	6,02	6,46	8,33	71	77

HAUTE-VIENNE

1 Le Dorat.....	} 1,5 éc. par 100 élèv.
2 Nantiat.....	
3 Saint-Mathieu.....	
4 Saint-Yrieix.....	
5 Nexon.....	
6 Rochechouart.....	
7 Châlus.....	
8 Pierrefeuille.....	
9 Nioul.....	
10 Châteauponsac.....	
11 Bellac.....	} 1 à 1,5 écoles par 100 élèves.
12 Saint-Sulpice-L-F.....	
13 Saint-Gervais.....	
14 Magnac-Laval.....	
15 Mezières.....	
16 Oradour-s.-Vayr.....	
17 Eymoutiers.....	
18 Saint-Juven.....	
19 Aix-sur-Vienne.....	
20 Saint-Léonard.....	
21 Laurière.....	} moins de 1 école par 100 élèves.
22 Ambazac.....	
23 Châteauneuf.....	
24 St-Laurent-s.-G.....	
25 Bessines.....	
26 Limoges-nord.....	
27 Limoges-sud.....	

ÉCOLES PRIMAIRES DE TOUTE NATURE (1886-87)

Rang des cantons d'après le nombre des écoles par 100 élèves



CREUSE

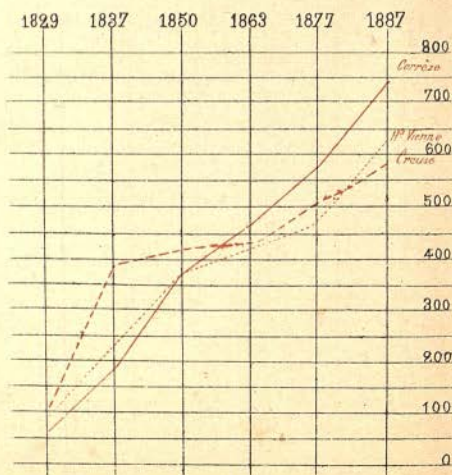
1 Saint-Sulpice-L-C.....	} 1,5 écoles par 100 élèves.
2 Crocq.....	
3 Auxances.....	
4 La Courrière.....	
5 Ahou.....	
6 Beaux.....	
7 La Souterraine.....	
8 Chambon.....	
9 Bousnac.....	
10 Athusson.....	
11 Beuvent.....	} 1 à 1,5 écoles par 100 élèves.
12 Royere.....	
13 Bellegarde.....	
14 Pontarion.....	
15 Grand-Bourg.....	
16 Chenailles.....	
17 Bonnat.....	
18 Gentoux.....	
19 Felletin.....	
20 Dun-le-Palleteau.....	
21 Guéret.....	} moins de 1 école par 100 élèves.
22 Saint-Vaury.....	
23 Bourgneuf.....	
24 Châtelus-Malval.....	
25 Jarnages.....	

LÉGENDE

Cantons ayant par 100 élèves
 plus de 1,5 écoles
 de 1 à 1,5
 moins de 1

NOMBRE D'ÉCOLES PRIMAIRES DE TOUTE NATURE

Corrèze ——— Creuse - - - - - Haute-Vienne.....



CORRÈZE

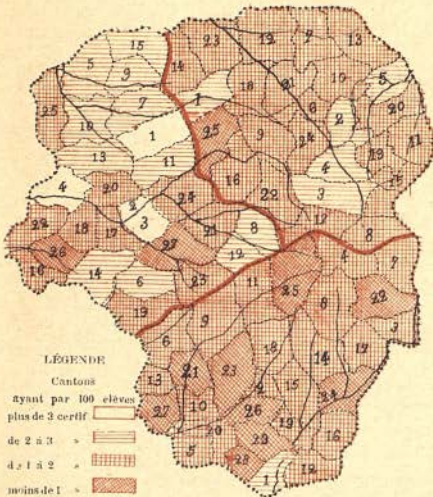
1 Mercœur.....	} 1,5 écoles par 100 élèves.
2 Beaulieu.....	
3 Saint-Privat.....	
4 Meyssac.....	
5 Larche.....	
6 Laroche-Comblac.....	
7 Lapeau.....	
8 Beynat.....	
9 Ayan.....	
10 Corrèze.....	
11 Eygorande.....	} 1 à 1,5 écoles par 100 élèves.
12 Juillac.....	
13 Scilhac.....	
14 Tulle-sud.....	
15 Uzerche.....	
16 Eglétons.....	
17 Lubersac.....	
18 Argentat.....	
19 Sornaac.....	
20 Treignac.....	
21 Douzenac.....	} moins de 1 école par 100 élèves.
22 Neuvic.....	
23 Bugeat.....	
24 Ussel.....	
25 Meymac.....	
26 Brive.....	
27 Vigeois.....	
28 Bort.....	
29 Tulle-nord.....	

CERTIFICATS D'ÉTUDES PRIMAIRES (1886-87)

Rang des cantons d'après le nombre de certificats délivrés par 100 élèves.

HAUTE-VIENNE

- 3 certificats par 100 élèves
 - 1 Hressines.
 - 2 Limoges-nord.
 - 3 Limoges-sud.
 - 4 Saint-Junien.
 - 5 Le Dorat.
 - 6 Nexon.
 - 7 Châteauponsac.
 - 8 Kymoutiers.
 - 9 Magnac-Laval.
- 2 à 3 certificats par 100 élèves
 - 10 Bellac.
 - 11 Laurière.
 - 12 Châteauneuf.
 - 13 Nantiat.
 - 14 Châlus.
 - 15 St-Sulpice-les-F.
 - 16 Saint-Mathieu.
 - 17 Aix-sur-Vienne.
 - 18 St-Laurent-s.-G.
 - 19 Saint-Yrieix.
- 1 à 2 certificats par 100 élèves
 - 20 Nleul.
 - 21 Saint-Léonard.
 - 22 Rochechouart.
 - 23 Saint-Germain.
 - 24 Ambazac.
 - 25 Mézières.
- moins de 1 certificat par 100 élèves.
 - 26 Oradour-s.-Vayr.
 - 27 Pierrebuffière.



LÉGENDE

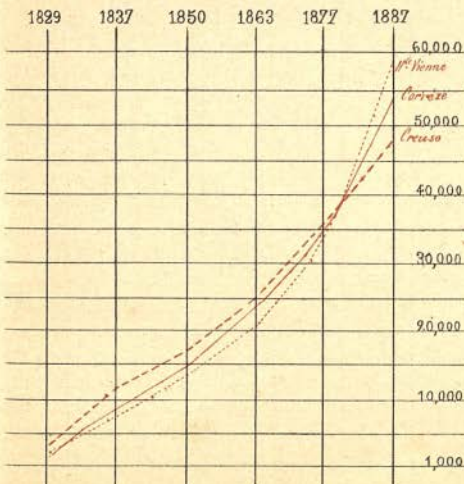
- Cantons
- ayant par 100 élèves plus de 3 certiff.
 - de 2 à 3 "
 - de 1 à 2 "
 - moins de 1 "

CREUSE

- 2 à 3 certificats par 100 élèves
 - 1 Grand-Bourg.
 - 2 Chénérailles.
 - 3 Felletin.
 - 4 Aubusson.
 - 5 Chamblon.
 - 6 Abus.
 - 7 Châtelus-Malval.
 - 8 La Courtine.
 - 9 Pontarion.
 - 10 Jarnages.
 - 11 Aozannces.
 - 12 Bonnat.
 - 13 Bousnac.
 - 14 La Souterraine.
- 1 à 2 certificats par 100 élèves
 - 15 Crocq.
 - 16 Bourgaueuf.
 - 17 Gentioux.
 - 18 Saint-Vaury.
 - 19 Bellegarde.
 - 20 Évaux.
 - 21 Guéret.
 - 22 Royère.
 - 23 Dun-le-Palleteau.
 - 24 Saint-Sulpice-L.-C.
- moins de 1 par 100é.
 - 25 Bénévent.

NOMBRE D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE TOUTE NATURE

Corrèze ——— Creuse - - - - Haute-Vienne



CORRÈZE

- 2 à 3 certificats par 100 élèves
 - 1 Beaulieu.
 - 2 Tulle-nord.
 - 3 Bort.
 - 4 Sornac.
 - 5 Larche.
 - 6 Lubersac.
 - 7 Eygurande.
 - 8 Méymac.
 - 9 Uzèrche.
 - 10 Donzenac.
- 1 à 2 certificats par 100 élèves
 - 11 Treignac.
 - 12 Mercœur.
 - 13 Juillac.
 - 14 Egletons.
 - 15 Laroche-Canillac.
 - 16 Saint-Privat.
 - 17 Neuvie.
 - 18 Corrèze.
 - 19 Argentat.
 - 20 Brive.
 - 21 Vigeois.
 - 22 Ussel.
 - 23 Scilhac.
 - 24 Lapeau.
 - 25 Bugat.
 - 26 Tulle-sud.
 - 27 Aven.
 - 28 Meyssar.
 - 29 Beynat.
- moins de 1 certiff. par 100 élèves.

1887. — Certificats d'études par canton.

Aronde.	CANTONS	Nombre d'élèves par école	Nombre d'écoles par 100 élèves présents	NOMBRE DE CERTIFICATS D'ÉTUDES						Nombre de certificats par 100 élév.	Rang du canton pour les		
				Candidats présents			Candidats admis				éc. 2.	cert.	
				Garç.	Filles	Total	Garç.	Filles	Total				
CORRÈZE													
Tulle	Tulle-nord.....	118	0,7653	83	48	131	56	27	83	2,1905	29	2	
	Tulle-sud.....	72	1,3740	10	32	42	6	14	20	0,7047	14	26	
	Argentat.....	83	1,2047	27	10	37	18	5	23	1,0258	18	19	
	Corrèze.....	69	1,4456	9	9	18	8	9	17	1,0685	10	18	
	Eglotons.....	76	1,3019	15	20	35	13	8	21	1,1918	16	14	
	Lapleau.....	39	1,6767	10	7	17	5	4	9	0,7943	7	24	
	Mercœur.....	39	2,5490	8	8	16	5	8	13	1,2745	1	12	
	Laroche-Canillac	56	1,7650	13	8	21	13	6	19	1,1564	6	15	
	Saint-Privat.....	55	1,8012	17	4	21	14	4	18	1,1180	3	16	
	Saillac.....	70	1,4236	15	5	20	12	5	17	0,8345	13	23	
	Treignac.....	85	1,1501	33	24	57	17	12	29	1,2920	20	11	
	Uzerche.....	75	1,3292	23	13	36	15	13	28	1,4320	15	9	
	Brive	97	1,0305	26	28	54	18	17	35	1,0020	26	20	
	Ussel	Ayen.....	65	1,5286	6	9	15	3	8	11	0,7006	9	27
Beaulieu.....		55	1,8181	48	24	72	27	11	38	2,2287	2	1	
Beinat.....		60	1,6608	12	5	17	1	1	2	0,1748	8	29	
Donzenac.....		87	1,1370	25	17	42	19	9	28	1,3274	21	10	
Juillac.....		69	1,4336	14	15	29	10	14	24	1,3288	12	13	
Larche.....		50	1,7966	9	11	20	7	11	18	1,0853	5	5	
Lubersac.....		77	1,2982	35	17	52	21	11	35	1,9372	17	6	
Meysnac.....		55	1,7989	16	7	23	5	12	13	0,3391	4	28	
Vigeois.....		109	0,9097	16	7	23	12	1	13	0,9097	27	31	
Ussel.....		88	1,1515	26	17	43	12	7	19	0,8916	24	32	
Ussel.....		92	0,8135	34	8	42	22	4	33	1,7507	28	3	
Ussel	Bort.....	85	1,1218	26	9	35	10	4	14	0,7478	23	25	
	Bugeat.....	60	1,4375	14	7	21	12	5	17	1,6274	11	7	
	Eygurande.....	89	1,1143	29	24	53	25	12	37	1,5270	25	8	
	Meymac.....	84	1,1594	32	15	47	10	23	33	1,0869	32	17	
	Neuvic.....	84	1,1787	18	20	38	11	15	26	1,7026	19	4	
	Sornac.....	75	1,3252	650	422	1072	422	260	682	1,2304			
	CREUSE												
	Guéret	Guéret.....	92	1,0859	48	27	75	19	16	35	1,1189	22	21
Abou.....		69	1,4396	38	25	63	14	19	33	1,8272	5	6	
Bonnat.....		85	1,1715	55	31	86	16	18	34	1,5932	17	12	
Dun.....		91	1,6897	43	17	60	20	9	29	1,0898	21	23	
Le Grand-Bourg		77	1,2083	40	23	63	28	15	43	2,2994	15	1	
Saint-Vauray		101	0,9870	54	32	86	24	13	37	1,4020	23	18	
La Souterraine		72	1,3866	49	34	83	26	21	47	1,5156	7	14	
Aubusson.....		76	1,3071	30	26	56	24	17	41	2,0613	10	4	
Auzances.....		66	1,5668	25	15	40	19	5	24	1,6438	3	11	
Bellegarde.....		80	1,2456	39	12	51	42	16	4	20	1,3849	13	19
Chénéailles.....		85	1,1749	51	24	75	32	19	51	2,2193	16	2	
La Courtoine		68	1,4574	15	25	38	5	17	22	1,7813	4	8	
Crocq.....		72	1,3788	19	10	29	8	9	17	1,1243	6	20	
Evau.....		90	1,1006	64	24	88	24	17	41	2,1488	20	3	
Palletin.....	88	1,1328	17	14	31	9	10	19	1,4350	18	17		
Bourges	Gentoux.....	61	1,6455	43	10	63	11	3	14	1,0424	1	24	
	St Sulpice-les-Champs	103	0,9324	64	25	89	28	11	39	1,4541	24	16	
	Bourgneuf.....	77	1,2844	33	16	49	8	8	16	0,7611	11	25	
	Bénévent.....	81	1,3287	38	27	65	18	15	33	1,7553	14	9	
	Pontarion.....	79	1,2575	59	15	74	16	4	20	1,0934	12	22	
	Royère.....	75	1,3250	37	18	55	19	13	32	1,5093	9	13	
	Chambon.....	72	1,3822	36	11	47	22	9	31	2,0394	8	5	
	Châtelus-Malvalaix	91	0,8910	46	31	77	12	24	36	1,7821	25	7	
	Jarnages.....	77	0,1293	28	19	47	9	14	23	1,6440	19	10	
		79	1,2501	985	539	1,525	442	349	761	1,5776			
	HAUTE-VIENNE												
Limoges	Limoges nord.....	146	0,6821	401	246	647	232	168	390	3,1977	27	2	
	Limoges sud.....	113	0,6991	37	19	56	23	17	40	1,7580	26	3	
	Aixe.....	95	1,0512	61	29	90	16	6	22	1,1005	32	24	
	Ambazac.....	100	1,0909	36	21	57	26	17	43	2,0742	23	12	
	Châteauneuf.....	103	0,9647	58	23	81	52	27	79	2,3624	17	8	
	Eymoutiers.....	90	1,1084	64	36	100	29	12	41	2,1762	21	11	
	Laurière.....	95	1,0084	16	11	27	13	11	24	1,6597	9	20	
	Nieul.....	89	1,2448	23	15	38	5	5	10	0,6814	8	27	
	Pierrefeuille.....	80	1,2562	40	28	68	27	15	42	1,6285	20	21	
	Saint-Léonard	95	0,4469	55	25	80	32	10	42	2,2988	11	10	
	Bellac.....	83	1,2041	50	21	71	42	19	61	3,5485	25	1	
	Basennes.....	107	0,9307	26	14	40	23	13	36	2,4539	10	7	
	Châteauponsac	64	1,5624	52	27	79	32	23	55	2,9633	1	5	
	Magnac-Laval.....	86	1,1627	39	12	51	27	7	34	2,3255	14	9	
Ménériers.....	87	1,1453	23	12	35	11	4	15	1,0737	15	25		
Nantiat.....	68	1,4357	35	12	47	26	10	36	2,0716	2	13		
Saint-Sulpice-les-Feuilles	84	1,1826	31	20	51	18	13	31	2,0367	12	15		
Bellevue	Rochechouart.....	74	1,3465	6	17	23	6	15	21	1,4883	6	22	
	Oradour-sur-Vayres	87	1,1415	13	10	23	7	6	13	0,9893	16	26	
	Saint-Juain.....	94	1,0560	70	27	97	60	24	84	3,0589	18	4	
	Saint-Laurent-sur-Gorre	104	0,9621	13	12	25	13	12	25	1,7182	24	18	
	Saint-Mathieu.....	70	1,4119	20	8	34	17	7	24	1,9333	3	16	
	Saint-Yrieix.....	72	1,3803	58	20	58	22	14	36	1,6635	4	19	
	Châlus.....	77	1,2878	25	22	47	15	17	32	2,0695	7	14	
	Nexon.....	72	1,3882	68	32	100	24	28	52	2,5780	5	6	
	Saint-Yrieix.....	85	1,1698	31	8	39	17	7	24	1,1207	13	23	
		92	1,0740	1337	727	2064	805	507	1312	2,2518			

INSTRUCTION PRIMAIRE

RÉSULTATS GÉNÉRAUX	1829			1837			1850			1863			1877			1887		
	Corrèze	Creuse	Hte-V.	Corrèze	Creuse	Hte-V.	Corrèze	Creuse	Hte-V.	Corrèze	Creuse	Hte-V.	Corrèze	Creuse	Hte-V.	Corrèze	Creuse	Hte-V.
Population générale.....	273,418	248,785	272,330	302,433	276,234	293,011	320,864	287,075	319,379	310,118	270,075	319,595	311,525	278,423	326,061	326,494	284,942	363,182
Population enfantine.....	"	"	"	"	"	"	61,025	59,680	64,848	60,721	56,812	63,845	73,508	65,112	80,145	76,074	74,111	90,853
Nombre d'habitants par kilomètre carré...	46,6	44,6	49,7	51,5	49,5	53,4	54,6	51,5	58,2	52,8	48,4	58,3	53,1	49,9	59,5	55,0	51,1	66,2
Nombre de communes.....	295	290	198	291	276	198	286	292	190	286	261	290	287	263	202	287	266	293
Nombre d'habit. par commune en moyenne	926,8	857,8	1375,4	1030,2	1000,8	1479,8	1121,9	1095,7	1604,9	1084,3	1034,7	1597,9	1085,4	1058,0	1614,1	1137,6	1071,2	1789,0
Nombre d'enfants.....	"	"	"	"	"	"	213,3	227,7	325,8	212,3	217,6	319,9	256,1	247,5	396,7	265,0	278,6	447,5
Nombre d'écoles primaires de toute nature.	62	111	93	190	381	231	369	410	362	463	431	412	588	506	475	740	588	623
Nombre d'écoles par 1,000 enfants (âge scol.)	"	"	"	"	"	"	6,0	6,8	5,5	7,6	7,5	6,4	7,9	7,7	5,9	9,7	7,9	6,8
Nombre d'écoles par myriamètre carré.....	1,05	1,9	1,6	3,2	6,8	4,2	6,2	7,3	6,6	7,8	7,7	7,5	10,0	9,0	8,6	12,6	10,5	11,3
Nomb. de maîtres et maîtresses de toutes éc.	"	"	"	222	380	240	453	443	460	658	562	618	834	696	755	1,180	965	1,150
Nombre de maîtres par 1,000 enfants.....	"	"	"	"	"	"	7,4	7,4	7,0	10,8	9,8	9,6	11,3	10,6	9,4	15,5	13,0	12,6
Nombre d'élèves des écoles prim. de t ^{te} nature	1,871	2,861	2,937	7,814	12,481	7,683	15,215	17,746	13,882	23,876	24,584	21,483	36,768	37,142	36,383	55,383	48,235	58,262
Nombre des inscrits sur 100 recensés.....	"	"	"	"	"	"	24,9	29,7	21,4	39,3	43,2	33,6	50,0	57,0	45,3	72,8	65,0	64,1

RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT

INSTRUCTION DES CONSCRITS	1827-1829			1836-1840			1846-1850			1856-1860			1876-1877			1886		
	Corrèze	Creuse	Hte-V.	Corrèze	Creuse	Hte-V.	Corrèze	Creuse	Hte-V.	Corrèze	Creuse	Hte-V.	Corrèze	Creuse	Hte-V.	Corrèze	Creuse	Hte-V.
Nombre des inscrits, déduction faite de ceux dont on n'a pu vérifier l'instruction	9,282	7,515	7,963	13,719	18,553	14,397	15,176	13,028	13,986	14,586	12,626	14,752	4,711	4,122	5,014	2,750	2,494	3,124
Lettrés, sachant au moins lire.....	1,332	1,024	1,196	3,523	5,950	2,970	4,126	6,543	3,771	5,074	7,465	4,898	2,969	3,381	3,115	1,999	2,256	2,193
Nombre de lettrés sur 100 inscrits.....	14,3	25,6	15,0	25,7	32,1	20,6	27,2	50,2	27,0	34,8	59,1	33,2	63,0	82,0	62,1	72,5	90,5	70,2
Rang occupé par le département.....	86	74	85	81	76	84	84	64	85	87	64	88	85	59	86	85	45	86

INSTRUCTION DES CONJOINTS	1816-1820			1854-1855			1856-1860			1866-1870			1876-1877			1884		
	Corrèze	Creuse	Hte-V.	Corrèze	Creuse	Hte-V.	Corrèze	Creuse	Hte-V.	Corrèze	Creuse	Hte-V.	Corrèze	Creuse	Hte-V.	Corrèze	Creuse	Hte-V.
Nombre de conjoints hommes ayant signé leur acte de mariage.....	898	705	1,254	1,598	2,142	1,651	4,752	5,534	4,213	6,043	7,612	6,277	3,102	3,109	2,845	2,352	1,793	1,819
— ayant déclaré ne pas savoir signer.	734	721	3,341	3,232	2,085	3,646	8,277	4,943	10,907	7,431	4,198	9,342	2,975	1,030	3,145	689	461	1,186
— ayant signé sur 100.....	27,51	24,72	13,35	35,1	50,6	31,2	36,5	52,7	29,6	44,9	64,5	40,2	53,5	75,1	47,5	77,3	79,5	69,5
Rang occupé par le département.....	"	"	"	82	67	84	83	68	86	86	68	89	84	61	85	73,3	66	86
Nombre de conjoints femmes ayant signé leur acte de mariage.....	447	578	745	939	1,013	906	2,767	2,854	2,476	3,622	4,934	4,323	2,018	2,298	2,004	1,919	1,648	1,551
— ayant déclaré ne pas savoir signer.	1,185	848	3,950	3,891	3,214	4,391	10,262	7,623	11,744	9,852	6,876	11,296	3,759	1,841	3,986	1,122	606	1,454
— ayant signé sur 100.....	13,69	20,27	7,93	19,4	23,9	16,9	21,2	27,2	17,4	26,9	41,8	27,7	34,9	55,5	33,5	63,1	73,1	51,6
Rang occupé par le département.....	"	"	"	79	72	81	79	71	89	86	71	84	83	66	86	71	59	81
Nombre de conjoints hommes et femmes ayant signé leur acte de mariage.....	1,345	1,283	1,999	2,537	3,155	2,557	7,519	8,388	6,689	9,665	12,546	10,600	5,120	5,407	4,849	4,471	3,441	3,370
— ayant déclaré ne pas savoir signer	1,919	1,569	7,291	7,123	5,299	8,037	18,539	12,566	21,751	17,283	11,074	20,638	6,434	2,871	7,131	1,811	1,067	2,640
— ayant signé sur 100.....	20,60	22,49	10,64	26,3	37,5	24,1	28,9	40,0	23,5	35,5	53,1	33,9	44,3	65,3	40,5	70,2	76,3	56,0
Rang occupé par le département.....	69	65	78	82	71	84	83	69	86	87	71	88	84	65	85	72	62	83

RÉSUMÉ.

De nos trois départements limousins, la Creuse occupe le 45^e rang, la Corrèze et la Haute-Vienne les 83^e et 86^e pour l'instruction des conscrits. Si leur situation est un peu moins mauvaise pour l'instruction des conjoints (Creuse, 62, Corrèze, 72, Haute-Vienne, 83), il leur reste encore beaucoup à faire pour sortir des vingt derniers départements.

Est-ce à dire pour cela qu'ils n'ont rien fait pour lutter contre l'infériorité où les placent la pauvreté du sol et par suite la dissémination des habitants. Non, car les résultats obtenus depuis le commencement de ce siècle sont considérables; mais partis d'un rang inférieur, ils ont trouvé avant eux des départements qui ont marché du même pas et ne se sont pas laissé distancer.

La Creuse doit sa supériorité à l'émigration. Alors que dans la Corrèze et la Haute-Vienne, par un préjugé dont ces départements ont fait justice depuis, on s'effrayait de l'instruction, la Creuse s'imposait de grands sacrifices pour améliorer ses écoles et assurer un meilleur recrutement de ses maîtres.

L'habitant de la Creuse doit à ses voyages un esprit plus vif, plus éveillé, plus désireux d'apprendre. Les maçons, obligés de s'expatrier pour vivre, attachent un très haut prix à l'instruction, et, comme ils reviennent au pays pendant la saison d'hiver, ils en profitent pour surveiller eux-mêmes l'instruction de leurs enfants.

Le nombre des écoles de la Creuse, bien qu'inférieur à celui des deux autres départements, lui permet d'instruire plus d'enfants, parce que les communes et les hameaux ont une population agglomérée plus considérable.

Il convient d'ajouter que les enfants de la Creuse sont plus instruits que ceux de la Corrèze et de la Haute-Vienne parce qu'ils restent plus longtemps à l'école. Etant destinés à faire des ouvriers en bâtiment plutôt que des agriculteurs, ils ne sont pas employés de bonne heure aux travaux des champs.

Enfin, il y a une cause qui facilite l'instruction des enfants de la Creuse: ils parlent français en venant à l'école, alors que les enfants de la Corrèze et de la Haute-Vienne parlent patois. C'est pour la même raison que l'arrondissement de Bellac, placé sur la limite de la langue d'oïl et de la langue d'oc, est beaucoup plus instruit que le reste du département de la Haute-Vienne.

Pour la Corrèze et la Haute-Vienne, on observe que les cantons qui touchent à la Creuse et qui émigrent sont les plus instruits. Quant à la supériorité de la Corrèze sur la Haute-Vienne, elle trouve une explication suffisante dans le nombre de ses écoles, 740, lorsque la Haute-Vienne n'en a que 623.

Enseignement secondaire ⁽¹⁾.

GARÇONS.

L'enseignement secondaire compte actuellement moins d'établissements dans la Corrèze, la Haute-Vienne, la Creuse qu'il n'en comptait avant 1789; hâtons-nous d'ajouter que ceux de nos jours renferment bien plus d'élèves que les anciens, toutes proportions gardées. Avant la Révolution, il y avait dans le Limousin et la Marche quinze collèges ou petits séminaires. Au début du premier empire et avant que la loi de 1808 eût réorganisé l'enseignement, une quarantaine d'écoles secondaires, la plupart dirigées par des ecclésiastiques, se créèrent; quelques-unes furent transformées en collège, les autres disparurent au bout de quelques années.

Dans nos départements, on compte aujourd'hui trois lycées, et ceux-ci, grâce à la facilité des communications et aux avantages de toute sorte qu'ils offrent aux familles, sont appelés à absorber complètement les collèges communaux. Depuis 1870, deux de ces collèges ont déjà disparu (Magnac-Laval et Saint-Junien), les autres ne sont pas très florissants. Ceux de Guéret et de Tulle (créés en 1803 et 1810) ont fait place à des lycées depuis 1880 et 1883; ils ont plus d'élèves que les anciens collèges auxquels ils ont succédé.

L'ancien collège de Limoges, dirigé par les Jésuites de 1599 à 1762, puis par des prêtres séculiers jusqu'à la Révolution, a eu une époque de splendeur : il réunissait, au xvii^e siècle, près de 4,500 écoliers. Il avait pour concurrent, mais pour la philosophie, la théologie et les sciences seulement, le collège des Dominicains ou Jacobins, que la Révolution a fait disparaître.

Voici la liste des collèges qui s'étaient réouverts à partir de 1803 et qui ont disparu depuis : Evaux (Creuse), 1803-1812 (?); Felletin (Creuse), 1803, remplacé par une institution ecclésiastique en 1824; Ussel (Corrèze), 1803-1850, remplacé par une institution ecclésiastique en 1852; Uzerche (Corrèze), 1803-1851, devient une institution ecclésiastique en 1852; Bort (Corrèze), 1820-1832, devient une institution libre et subsiste, à ce titre, jusqu'en 1840; Magnac-Laval (Haute-Vienne), 1810-1874 (ses bâtiments servent aujourd'hui de caserne); Saint-Junien (Haute-Vienne), 1827, remplacé par une école primaire supérieure en 1884.

(1) SOURCE : Ministère de l'Instruction publique. Statistique de l'enseignement secondaire en 1887. 1^{re} partie, Garçons. 2^e partie, Jeunes Filles. — Paris, Imprimerie nationale, 1889, 2 vol. in. 4^o.

Les collèges actuels sont ceux d'Eymoutiers (1810) et Saint-Yrieix (1839), dans la Haute-Vienne; Brive (1803) et Treignac (1810), dans la Corrèze; Aubusson (1835), dans la Creuse.

Depuis l'introduction de l'enseignement spécial dans ces collèges, le nombre de leurs élèves a augmenté, au détriment des établissements libres laïques, qui ont presque disparu.

Voici maintenant l'énumération des établissements libres :

Dans la Haute-Vienne : à Limoges, deux établissements laïques, Institution Barbaud et Ecole Turgot; — deux établissements ecclésiastiques, Ecole Saint-Martial (1826), réorganisée en 1832, dirigée d'abord par des prêtres séculiers et depuis 1885 par les Pères Maristes; au Dorat, Petit Séminaire (1818), dirigé par des prêtres séculiers.

Dans la Corrèze, trois établissements ecclésiastiques : Servières (1817), Brive (1825), Ussel (1832), dirigés par des prêtres séculiers.

Dans la Creuse, deux établissements ecclésiastiques : Ajain (1819) et Felletin (1824), dirigés par des prêtres séculiers.

Voici le nombre des établissements d'instruction secondaire et des élèves par départements et le rapport qui existe entre ces nombres et la population en 1887 :

Départements	Etablissements d'enseignement secondaire					Elèves de l'enseig. second.					Population des départements	Rapport dans chaque département entre la population et le nombre			
	publiques		libres			Etablis. publiques		Etablis. libres				des établis ^{ts} d'instruction secondaire		des élèves de ces établissem ^{ts}	
	Lycées	Collèges	laïques	ecclésiast.	Totaux	Lycées	Collèges	laïques	ecclésiast.	Totaux		Etab.	Habit.	Etab.	Habit.
Corrèze.....	1	1	»	1	4	256	433	»	72	761	326,494	1	81,623	1	428
Creuse.....	1	1	»	1	3	291	54	»	274	629	284,492	1	94,980	1	453
Haute-Vienne..	1	1	»	1	6	581	152	168	500	1401	363,182	1	60,530	1	311

Nous donnons dans les deux tableaux ci-après les dépenses des établissements secondaires publics et libres et le prix moyen de la pension et de l'externat.

Dépenses.

Départem.	Dépenses à la charge de l'Etat bourses comprises		Dépenses à la charge des communes bourses comprises		Dépenses à la charge des familles			Totaux des dépenses à la charge de l'Etat, des communes et des familles								
	Lycées	Collèges	Lycées	Collèges	Lycées	Collèges	Etablissements libres	fr.	c.							
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.						
Corrèze...	20,461	35	52,899	69	720	36,008	68	18,262	75	80,400	»	»	208,692	47		
Creuse....	99,228	61	14,183	04	2,853	50	9,373	10	106,720	75	9,410	»	90,580	»	332,348	50
H ^{te} -Vienne	48,153	94	20,975	»	5,382	»	12,527	75	171,964	75	11,618,85	161,492	50	432,114	79	

(1) Y compris une subvention départementale de 1,600 francs.

(2) Y compris une subvention départementale de 1,017 fr. 50.

Prix moyen de la pension et de l'externat.

Départements	Prix moyen de la pension				Prix moyen de l'externat			
	dans les Lycées	dans les collèges communaux	dans les établissements libres		dans les Lycées	dans les collèges communaux	dans les établissements libres	
			laïques	ecclésiastiq.			laïques	ecclésiastiq.
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	
Corrèze.....	600	440	"	400	90	67 50	"	100
Creuse.....	650	400	"	400	100	100 "	"	100
Haute-Vienne...	800	430	570	600	140	70 "	100	175

JEUNES FILLES.

Avant la loi du 21 décembre 1880, nos trois départements ne possédaient aucun établissement secondaire pour les jeunes filles. En 1881 et 1883, la Haute-Vienne et la Corrèze ont ouvert des cours secondaires; la Creuse a fait plus encore en créant un lycée de jeunes filles.

Le Lycée de Guéret, fondé en octobre 1887, est installé dans des bâtiments neufs. Sa superficie totale est de 23,500 mètres carrés, dont 2,798 mètres de superficie bâtie et 20,709 mètres de superficie libre. Dans cette superficie est comprise celle de l'internat municipal annexé au Lycée.

Limoges et Brive possèdent des cours secondaires de jeunes filles.

Les cours secondaires de Limoges ont été fondés le 7 novembre 1881 et ils sont faits par onze professeurs hommes. Ils comprennent trois années d'enseignement secondaire et le taux annuel de la rétribution scolaire est de 50 fr. Le nombre des élèves est de 51, dont 41 payantes et 10 gratuites.

Les cours secondaires de Brive ont été créés le 6 novembre 1883 et ils sont faits par dix professeurs hommes. L'enseignement secondaire comprend une année et l'enseignement primaire deux. Le taux annuel de la rétribution scolaire est de 60 fr. Ces cours comptent 18 élèves dans la classe secondaire et 12 dans les classes primaires, total : 30 élèves; sur ce nombre, 26 payantes et 4 gratuites.

Le tableau ci-dessous donne les recettes et dépenses du lycée de jeunes filles de Guéret et des cours secondaires de Brive et de Limoges.

Départements	LYCÉE DE GUÉRET		COURS MUNICIPAUX				
	TOTAL des recettes	TOTAL des dépenses	RECETTES				TOTAL des dépenses
			subvention de l'Etat	subvention de la ville	rétribution scolaire	Total des recettes	
Creuse.....	10,330 50	7,636 38	"	"	"	"	"
Corrèze.....	"	"	2,200	2,200	1,350	5,750	5,502 15
Haute-Vienne..	"	"	3,650	3,929	2,040	9,619	9,619 "

INSTRUCTION SECONDAIRE. — Nombre d'élèves.

GARÇONS LYCÉES	1877			1887		
	Corrèze	Creus.	H ^{te} -V.	Corrèze	Creus.	H ^{te} -V.
Nombre d'établissements.....	»	»	1	1	1	1
Internes boursiers pensionnaires.....	»	»	23	27	31	30
— — demi-pensionnaires.....	»	»	»	»	»	»
— pensionnaires.....	»	»	145	76	164	147
— demi-pensionnaires.....	»	»	»	12	5	53
TOTAL.....	»	»	168	115	200	230
Externes boursiers.....	»	»	»	11	16	18
— surveillés.....	»	»	»	19	10	4
— libres.....	»	»	232	111	75	312
— des pensions.....	»	»	39	»	»	17
TOTAL.....	»	»	271	141	101	351
TOTAL GÉNÉRAL.....	»	»	439	256	301	581
Nombre d'élèves suivant l'enseignement classique.....	»	»	359	193	181	475
— — — spécial.....	»	»	80	63	120	106
COLLÈGES COMMUNAUX						
Nombre d'établissements.....	3	2	3	2	1	2
Internes boursiers de l'état.....	15	»	»	23	6	10
— — des départements.....	»	»	»	8	»	»
— pensionnaires.....	206	197	62	99	17	21
— demi-pensionnaires.....	»	»	»	7	2	1
TOTAL.....	311	197	62	137	25	32
Externes libres.....	287	125	148	296	29	120
— des pensions.....	»	»	»	»	»	»
TOTAL.....	287	125	148	296	29	120
TOTAL GÉNÉRAL.....	598	322	210	433	54	152
Nombre d'élèves suivant l'enseignement classique	230	123	45	167	20	47
— — — primaire.....	93	35	82	140	8	52
— — — spécial.....	275	164	83	126	26	53
ETABLISSEMENTS LIBRES						
Nombre d'établissements laïques.....	»	1	6	»	»	2
— — — ecclésiastiques.....	2	2	2	2	2	2
TOTAL.....	2	3	8	2	2	4
Etablissements laïques internes.....	»	19	150	»	»	63
— — — externes.....	»	61	204	»	»	105
TOTAL.....	»	80	354	»	»	168
Etablissements congréganistes internes.....	27	176	69	66	246	250
— — — externes.....	24	16	58	6	28	250
TOTAL.....	51	192	127	72	274	500
TOTAL GÉNÉRAL.....	51	272	481	72	274	668
TOTAL des élèves des établissements publics et libres.....	649	504	1,130	761	629	1,401

JEUNES FILLES (1887)

LYCÉE DE GUÉRET (Externat)		
Externes surveillées.....		2
Externes simples : libres.....		26
— — — de l'internat municipal, boursières pensionnaires nationales.....		9
— — — — — départementales.....		12
— — — non boursières pensionnaires.....		26
Nombre d'élèves suivant l'enseignement secondaire.....		66
— — — — — primaire.....		9
COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES		
Limoges : nombre d'élèves.....		51
Brive : nombre d'élèves.....		30
TOTAL général des élèves du Lycée de Guéret et des Cours secondaires de jeunes filles.....		156

Enseignement supérieur

De 1803 à 1815, Limoges a possédé une Faculté des lettres. Le petit nombre d'élèves qui suivaient les cours obligea à les suspendre et à les remplacer par des cours analogues dans le Collège royal. Il y eut cependant, de 1816 à 1848, une commission chargée d'examiner les candidats au baccalauréat ès-lettres. Le recteur, un inspecteur d'académie ou le proviseur du Lycée remplissaient les fonctions de doyen.

Le seul établissement d'enseignement supérieur de nos trois départements est l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Limoges, fondée en 1844, dont la circonscription embrasse la Haute-Vienne, la Corrèze et la Dordogne.

Grâce au dévouement et au savoir de ses professeurs, l'École de Limoges occupe le premier rang parmi celles de l'Académie. D'après la situation présentée par son directeur, M. le docteur E. Raymond, en 1878-79, l'École comptait 101 élèves de diverses catégories et 196 inscriptions; — en 1885 : 116 élèves et 216 inscriptions; — enfin en 1888-89, 141 élèves et 264 inscriptions.

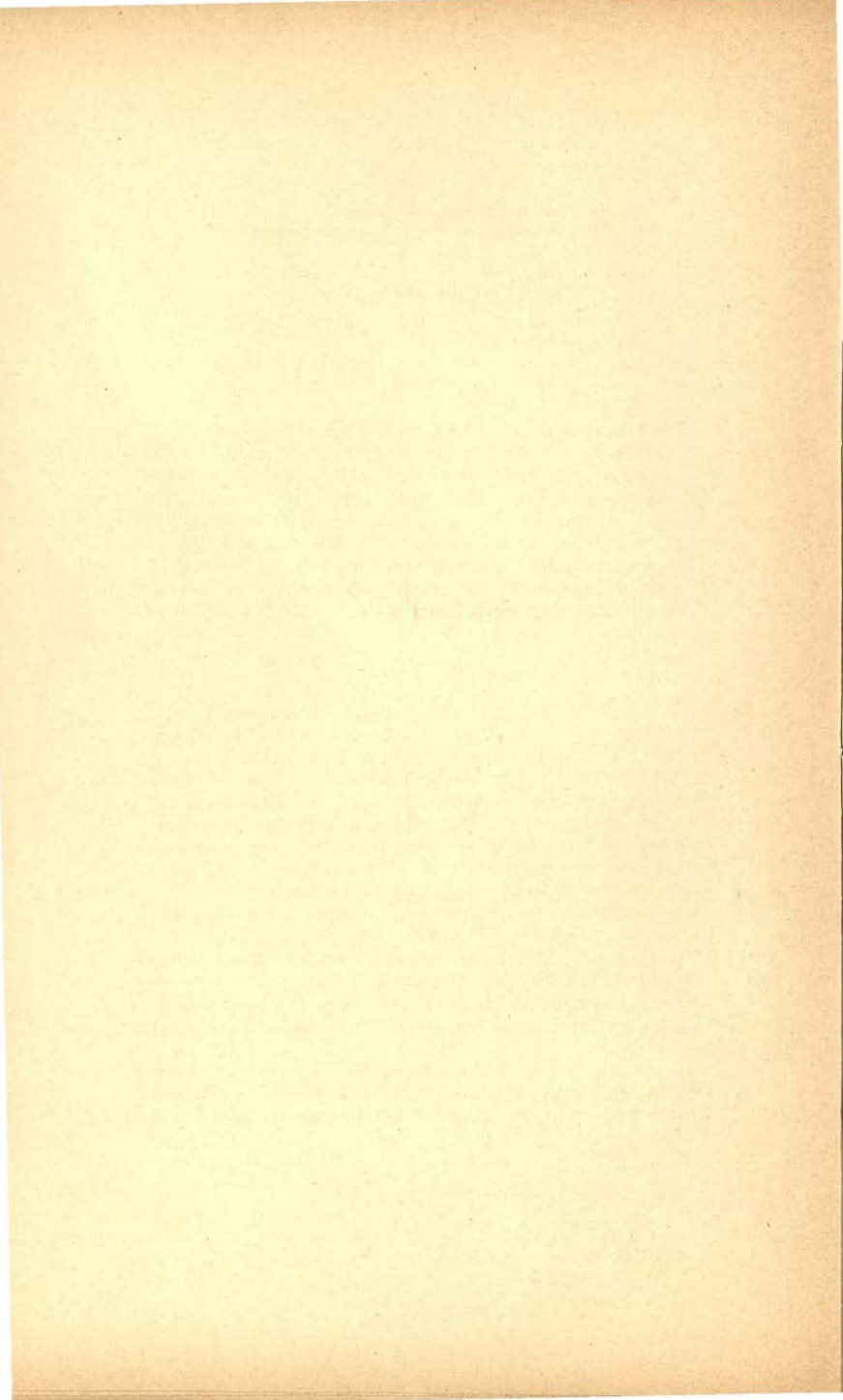
En 1889, l'École a délivré six diplômes d'officier de santé, huit diplômes de pharmacien de 2^e classe, onze diplômes de sage-femme de 2^e classe. Sa situation, on le voit, est plus prospère que jamais (1).

Les dépenses de l'École de médecine et de pharmacie de Limoges ont été, en 1889, de 51,694 fr. 66 dont 38,030 fr. 55 pour le traitement des professeurs.

A l'enseignement supérieur appartient également les deux grands séminaires de Limoges et de Tulle : le premier relevé en 1811, le second relevé en 1824. Ils ont chacun 6 professeurs et de 60 à 70 élèves.

(1) Il pourra paraître intéressant de connaître, pour chacun de nos départements, le nombre des étudiants en droit et en médecine inscrits dans les diverses Facultés le 1^{er} janvier 1877.

Départements	FACULTÉS DE DROIT							FACULTÉS DE MÉDECINE				
	Paris	Poitiers	Bordeaux	Caen	Toulouse	Grenoble	Total des étudiants	Paris	Bordeaux	Montpell.	Lille	Total des étudiants
Corrèze.....	13	2	2	1	9	2	27	38	2	3	2	41
Creuse.....	10	6	1	1	2	2	22	36	2	1	2	39
Haute-Vienne...	13	22	10	2	1	2	46	42	2	2	2	42



ARCHIVES. — BIBLIOTHÈQUES

SOCIÉTÉS SAVANTES

ARCHIVES.

Il y a dans notre région trois grands dépôts d'archives : celui de la Haute-Vienne, qui n'est que de second rang dans l'ensemble des établissements de ce genre, mais possède entre autres pièces précieuses sept diplômes du ix^e siècle; celui de la Corrèze, où les archives judiciaires et notariales sont largement représentées; celui de la Creuse, riche surtout en documents ecclésiastiques. En dehors des dépôts départementaux, les archives de la ville de Limoges et celles de l'Hôpital général méritent aussi d'être mentionnées pour le nombre et l'ancienneté des documents qu'elles possèdent.

BIBLIOTHÈQUES.

Il existe dans la région cinq Bibliothèques communales. La plus importante est celle de Limoges, cédée en 1804 par le gouvernement à la commune. Ancienne bibliothèque de l'École centrale de la Haute-Vienne, elle s'était formée des débris des différentes bibliothèques de communautés et de particuliers. La Bibliothèque renferme 25,000 volumes environ; son catalogue comprend trois volumes : Histoire (1858); — Polygraphie, Belles lettres (1860); — Sciences et Arts (1863). Le catalogue des ouvrages sur le Limousin est sous presse; les autres parties n'ont pas paru.

Viennent ensuite les Bibliothèques de Guéret (1830?) 7,000 vol.; Tulle (1833), 5,000 vol.; Brive (1838), 4,000 vol., et Argentat.

On trouve dans nos trois départements onze bibliothèques populaires établies à Limoges, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard, Châteauneuf, La Geneytouse, dans la Haute-Vienne; — Brive, Bort et Egletons dans la Corrèze; — Guéret et Aubusson dans la Creuse.

Il faut ajouter à ces bibliothèques, celles de plusieurs grands établissements de Limoges : le Grand Séminaire, le Lycée, la Préfecture, la Cour d'appel, l'École de Médecine, etc.

Les bibliothèques chrétiennes possèdent aussi un grand nombre d'ouvrages. Ces bibliothèques sont au nombre de trois dans la région. La plus importante est celle de Limoges (12,000 volumes).

SOCIÉTÉS SAVANTES.

L'activité intellectuelle d'une région se manifeste généralement par le nombre et la prospérité de ses sociétés savantes. En examinant les dates de fondation de nos sociétés, on remarque qu'elles étaient en bien petit nombre avant 1850. Le mouvement ascensionnel s'est surtout produit à partir de 1870.

Parmi les sociétés scientifiques, la plus ancienne est la Société d'agriculture, sciences et arts, dont la fondation remonte à 1759, presque au moment où Turgot fut appelé à l'intendance de la généralité. Elle reçut de l'illustre économiste une très vive impulsion et elle compta parmi ses membres tous les hommes instruits de la région. Elle eut deux sections très actives à Angoulême et à Brive jusqu'en 1789. Depuis le commencement de ce siècle elle avait établi des cours de dessin et de modelage pour former les jeunes gens qui se destinaient à la céramique. Ces cours ont disparu en 1881 par suite du retrait de la subvention municipale. De 1822 à 1848 cette Société a publié un *Bulletin*. Depuis lors et à la suite de la fondation de la Société archéologique, elle ne publie plus que le compte-rendu annuel de ses travaux.

La deuxième en date est la Société des sciences naturelles et archéologiques, fondée à Guéret en 1832. Cette Société a fait paraître depuis 1838 sept volumes de son *Bulletin*. Elle a créé le Musée de Guéret, dont la commission directrice est prise dans son sein.

La Société archéologique et historique du Limousin a été fondée à Limoges en 1845. Cette Société a déjà donné, outre diverses publications intéressant l'histoire de la région, 37 volumes de son *Bulletin*. C'est sous ses auspices que s'est formé le Musée de Limoges, dont elle a eu la direction jusqu'au jour où elle a cédé sa part de propriété à la ville, en 1869.

Puis sont venues les deux sociétés de la Corrèze : la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze (siège à Brive) et la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze (siège à Tulle), toutes les deux fondées à la fin de 1878 et publiant chacune un *Bulletin* (dix volumes parus). Ces sociétés ont été récompensées à l'Exposition universelle de 1889 : la société de Brive par une médaille d'argent, et la société de Tulle par une médaille de bronze. La société de Tulle a organisé, en 1887, une fort belle

Exposition de l'art rétrospectif dans le Bas-Limousin. La société de Brive a sous sa direction le musée fondé dans cette ville depuis 1883.

La Société « les Amis des sciences et arts de Rochechouart », fondée en 1889, a déjà publié cinq livraisons de son *Bulletin*.

Une autre association commune à nos trois départements, et destinée à favoriser la publication des documents originaux de notre histoire provinciale, est en voie de formation sous le nom de *Société des Archives historiques du Limousin*.

Les sciences proprement dites comptent une seule société, la Société Gay-Lussac, fondée en 1885, qui publie un *Bulletin* mensuel et qui est des plus florissantes. C'est à l'initiative de cette société que l'on doit la belle Exposition de Limoges de 1886.

La Société de médecine et de pharmacie remonte à 1841, date de la fondation de l'École préparatoire de médecine et de pharmacie. Elle a donné cinq volumes de son *Bulletin* (de 1841 à 1868). De 1868 à 1876 elle a publié ses travaux dans la *Revue médicale de Limoges*. Depuis quatorze ans, elle fait paraître un journal mensuel.

Dans la Corrèze, il existe une société des vétérinaires du département (siège à Brive).

Nous devons rattacher aux sociétés savantes la Société d'horticulture, fondée en 1860, qui a fusionné en 1878 avec une autre société d'horticulture fondée en 1872. Depuis treize ans elle publie un *Bulletin* trimestriel. C'est à cette société que l'on doit les grandes expositions horticoles qui ont accompagné les concours régionaux de Limoges.

Une autre société scientifique a été fondée en 1889. C'est la Société botanique du Limousin, qui, depuis 1890, publie un journal mensuel, *le Règne végétal*.

Les arts sont représentés par la Société des Amis des arts du Limousin, fondée en 1859. C'est à elle que l'on doit les expositions de peinture, sculpture et céramique de 1862, 1864, 1870 et 1879, enfin l'Exposition de blanc et noir de 1889. Cette société se propose de continuer d'année en année une série d'expositions dans lesquelles toutes les branches de l'art ancien et moderne seront représentées.

Les sociétés littéraires semblent avoir plus de peine à se maintenir dans notre région. Limoges a possédé une Société littéraire de 1858 à 1868, dont les membres ont collaboré à différents journaux littéraires qui ont eu une existence éphémère : *le Figaro Neveu*, *l'Essor*, *la Voix de la province*, *le Grelot*, *le Grillon*, etc.

Nous devons mentionner ici certaines commissions administratives, notamment les commissions météorologiques de nos trois départements, qui ont produit quelques travaux.

Signalons aussi la création récente d'un cercle d'études commerciales et de la Société photographique et artistique, à Limoges.

En outre, quelques associations de Paris ont dans notre région des comités locaux : les Unions de la paix sociale, représentées à Limoges et à Aubusson, l'Alliance française pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger, représentée à Limoges et à Tulle, etc., etc.

Mentionnons enfin, parmi les autres sociétés de nos trois départements : 52 sociétés musicales (27 dans la Haute-Vienne, 14 dans la Corrèze et 11 dans la Creuse); 26 sociétés de gymnastique et de tir (10 dans la Haute-Vienne, 6 dans la Corrèze et 10 dans la Creuse); — deux sociétés nautiques, une société des concours hippiques, une société des chasseurs, une société de vélocipédistes et deux sociétés colombophiles qui ont leur siège à Limoges.

(Extrait de LE LIMOUSIN, — *Limoges, Ducourtieux*, 1890, 1 vol. in-8).



IMPRIMERIE-LIBRAIRIE LIMOUSINE

V^E H. DUCOURTIEUX

Libraire de la Société archéologique et historique du Limousin

7, RUE DES ARÈNES, LIMOGES

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

- Annales manuscrites de Limoges*, dites Manuscrit de 1638, publiées en collaboration avec MM. Emile Ruben et Félix Achard, ornées de deux planches lithographiées. 1872, 1 vol. in-8°..... 10 fr.
- Emile Ruben*, notice biographique. 1872, br. in-8°..... 1 fr.
- L. Babaud-Larivière*, notice biographique. 1873, br. in-8°..... 1 fr.
- Quelques notes sur la destruction de la Cité de Limoges par le prince de Galles, en 1370.* 1878, br. in-8°.
- Limoges d'après ses anciens plans*, accompagné de quatre reproductions d'anciens plans. 1883, 1 vol. in-8°..... 4 fr.
- Dictionnaire complet des rues de Limoges*, avec l'indication de leur tenant et aboutissant, les cantons, divisions financières, arrondissements de police et paroisses auxquels elles appartiennent, etc., etc. 1884, br. in-18..... 25 cent.
- L'Hôtel-de-Ville de Limoges*, orné d'une vue de l'Hôtel-de-Ville, 1884, br. in-18..... 50 cent.
- Catalogue de la Bibliothèque populaire de Limoges*, rédigé en 1870 par Emile Ruben, complété en 1878 et 1885 par Paul Ducourtieux. 1 vol. in-18..... 50 cent.
- Limoges et ses environs*. Guide du voyageur, orné de plusieurs gravures et accompagné d'un plan de Limoges. 2^e édit., 1886, 1 vol. in-18 relié toile..... 2 fr. 50
- Almanach limousin* (depuis 1859), du ressort de la Cour d'appel et du diocèse de Limoges, contenant avec l'organisation des services publics dans la Haute-Vienne et l'adresse des fonctionnaires et des commerçants de Limoges, une série d'articles pour servir à l'histoire du pays. 1 vol. in-18 de 660 p. par année, rel. toile, 1 fr. 50, broché..... 1 fr.

- Almanach limousin pour la Creuse* (depuis 1881). 1 vol. in-18 de 175 p. par année..... 50 cent.
- Almanach limousin pour la Corrèze* (depuis 1882). 1 vol. in-18 de 175 p. par année..... 50 cent.
- Almanach charentais* (depuis 1884). 1 vol. in-18 de 250 p. par an 1 fr.
- Plan général de Limoges*, d'après les documents officiels, en collaboration avec M. Henri Ducros, tiré en neuf couleurs, et Dictionnaire complet des rues de Limoges. In-plano carré..... 1 fr. 50
- L'Instruction populaire dans la Haute-Vienne* (1869-1886), accompagné d'une carte statistique de l'Instruction dans la Haute-Vienne, en 1869, 1880, 1883 et 1885, en collaboration avec M. Adrien Tarrade, maire de Limoges, conseiller général. Br. in-8°.... 2 fr.
- Le Bibliophile limousin* (depuis 1885), catalogue trimestriel d'ouvrages anciens et modernes sur le Limousin et la Marche (Haute-Vienne-Corrèze-Creuse). — (Envoyé gratis sur demande affranchie).
- Catalogue des manuscrits et imprimés de l'Exposition de Limoges en 1886*. 1886, in-8.
- Découvertes faites sur l'emplacement de la ville gallo-romaine à Limoges*, en 1886, 1887, br. in-8°..... 1 fr.
- Les environs de Limoges d'après les plans des émailleurs*. 1887, br. in-8°..... 1 fr.
- Une marque typographique*. 1888, in-8, tiré à 50 exemplaires.
- Les manuscrits et imprimés à l'Exposition de Limoges, 1886*. 1889, in-8 de 76 p. et 2 pl..... 3 fr.
- Le Bas-Limousin à l'Exposition de Limoges* (10 mai-22 août 1886). Tulle, 1887, br. in-8 de 16 p..... 1 fr.
- La bibliothèque d'Auguste Bosvieux*. 1889, br. in-8 de 16 p.... 1 fr.
- Les marques typographiques des imprimeurs de Limoges*. 1890, br. in-8 de 16 p., ornée de dix reproductions de marques.... 2 fr.
- Excursion aux ruines gallo-romaines de Chassenon*, 1890, br. in-8 de 16 pages..... 1 fr.